Projet Éducatif et Pédagogique

ASSOCIATION LES PETITS MONTAGNARDS

11/07/2025

Table des matières

Table des matières

Le Projet Educatif

1. Présentation de la structure 5

2. Intentions éducatives de l'association 7

3. Organisation de l'encadrement 9

A. La composition de l'équipe 9
B. Organigramme fonctionnel 10
C. L'équipe éducative : principes et fonctionnement 10
D. Rôles et responsabilités 11
E. Charte de l'Animateur 13

II. Connaissance du public 15

A. L'enfant de 3 à 6 ans 15
B. L'enfant de 6 à 12 ans 16
C. L'accueil de la différence : un engagement quotidien 19
D. Autorité, cadre et sanctions éducatives 19

Le Projet pédagogique

I. Les objectifs pédagogiques 26

II. Pédagogies et méthodes utilisées 0

A. Le jeu et les jeux coopératifs 0
B. La participation des enfants 2
C. L'expérimentation du vivre ensemble : un socle éducatif pour la structure 5
D. L'éducation à l'environnement : un pilier central de notre fonctionnement 7

III. Évaluation et évolution du projet pédagogique 9

Le projet de fonctionnement 2025-2026

I. Le projet d'animation 12

A. Sous le signe de l'imaginaire, de la découverte… et du lien ! 12
B. Des vacances pleines d'univers fantastiques 12
C. Un fil conducteur au fil des saisons 12
D. Les semaines à thème 2025-2026 13
E. Des mercredis pas comme les autres 13
F. Sorties nature et culturelles : découvrir, explorer, s'émerveiller 14
G. Mini-séjours et nuitées : vivre l'aventure collective 14
H. Créer du lien avec les familles : ateliers et rendez-vous parent/enfant 15

II. Fonctionnement de l'Accueil de Loisirs 17

A. Périodes et horaires d'ouverture 17
B. Locaux utilisés 17
C. Public Accueilli 18
D. La vie quotidienne 18

III. Fonctionnement de l'Accueil périscolaire 27

A. Le public 27
B. La vie quotidienne 27

IV. Consignes de sécurité et protocoles 29

A. Objectif général 29
B. SORTIES HORS DU CENTRE 29
C. SORTIES BAIGNADE 30
D. SORTIES NATURE ET PROMENADES 30
E. TRANSPORTS 31
F. EN CAS D'ACCIDENT OU DE BLESSURE 35
G. Astuce pratique pour les animateurs 36
H. PROTOCOLES 36

Introduction

Le projet peut se définir comme une représentation collective de ce qui est souhaité par ceux qui le construisent.

Il nous permet d'avoir une vue sur une certaine fin, avoir un but déterminé. Cette vue est indispensable parce qu'elle montre la direction à suivre mais elle ne suffit pas à la détermination de l'action. Elle a besoin d'être programmée, construite, définie, précisée.

Après un moment de travail, de modifications et de maturation, voici notre projet éducatif et pédagogique rédigé en équipe (les administrateurs, les bénévoles, les salariés). Il présente notre vision de l'éducation populaire pour des enfants qui sont des adultes en devenir.

Nous savons qu'accueillir un enfant en dehors de son cocon familial, c'est d'abord lui créer un lieu d'accueil avec des repères lui garantissant une sécurité affective, morale, psychologique et physique. Nous avons fait le choix d'un lieu coloré et porteur de laïcité, de solidarité, de partage, de civisme et d'égalité.

Nous avons créé ce projet éducatif à notre image : précis et concret. Ce projet est un moyen, un outil au service de nos intentions éducatives afin de favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant. Nous souhaitons que ce projet soit un outil précieux pour l'équipe afin qu'elle construise des projets à la fois ambitieux et réalistes.

Il nous est indispensable de développer et d'améliorer les services rendus, de favoriser l'intégration et l'épanouissement de tous, tout en luttant contre l'exclusion et les inégalités sociales. Ce document est l'expression de nos objectifs en termes d'organisation humaine et matérielle adaptée aux moyens qui sont à la disposition de notre équipe.

Notre projet éducatif est rédigé pour 4 années, cependant il reste ouvert aux propositions ; certains points peuvent être modifiés, améliorés ou ajoutés.

Projet Éducatif

1. Présentation de la structure

1. Origine et création

L'association **Les Petits Montagnards** a été fondée le **4 juillet 1996** à l'initiative d'un groupe de parents désireux de créer une **garderie périscolaire**. Hébergée par la commune de **Mieussy** et inscrite dans le **contrat Enfance** de la **CAF**, elle ouvre à la **rentrée 1996**, accueillant une **douzaine d'enfants** le matin et le soir dans les locaux de l'école. Une animatrice est embauchée en **Contrat Emploi Solidarité (CES)**.

2. Évolution des besoins et développement de l'offre

En **2005**, face à l'augmentation de la fréquentation, une **deuxième animatrice** est recrutée. Le besoin en espace devient alors pressant.

En **avril 2007**, l'association élargit son champ d'action avec l'ouverture :

- d'un **accueil de loisirs** pour les enfants de **3 à 11 ans**,
- et d'un **Pôle Animation Jeunesse (PAJ)**.
  L'équipe passe de **2 à 5 salariés**.

En **2011**, le périscolaire accueille jusqu'à **60 enfants par jour**.

En **2013**, l'association intègre un **nouveau bâtiment** regroupant plusieurs services : **crèche**, **accueil de loisirs**, **périscolaire** et **PAJ**.

3. Ajustements et réorganisations

En **septembre 2017**, le PAJ est suspendu, en raison d'une fréquentation trop faible et d'un coût trop élevé pour la structure. Une réflexion à l'échelle du territoire est alors engagée pour élaborer une **politique jeunesse intercommunale**.

En **janvier 2018**, l'agrément CAF du périscolaire est élargi à **75 enfants** (40 maternels et 35 primaires). Une nouvelle demande d'agrément pour **96 enfants** (42 maternels et 54 primaires) est ensuite déposée pour répondre à une demande toujours croissante en septembre 2018.

4. Enracinement territorial et ouverture sociale

En **2021**, l'association mène une **grande enquête de territoire** et amorce une **démarche d'agrément "Espace de Vie Sociale"** auprès de la **CAF**. Cette dynamique est portée par les **actions de parentalité** développées depuis **2019** :

- activités parents/enfants,
- conférences-débats,
- ateliers de parents,

- ainsi que par l'organisation de **manifestations familiales** comme le **carnaval** ou le **loto des enfants**.

5. Impact de la crise sanitaire et restructuration

La **crise sanitaire (COVID-19)**, combinée à une **baisse des effectifs scolaires entre 2021 et 2024**, entraîne une diminution de la fréquentation. L'équipe est alors réorganisée à la rentrée 2025 pour s'adapter aux besoins actuels, et se compose désormais de :

- une **directrice**
- une **directrice adjointe**,
- un **animateur technique**,
- et **quatre animateurs à temps plein**.

6. Engagement pour le développement durable

En **2024**, l'accueil de loisirs engage une **démarche d'éco-labellisation** afin de valoriser plusieurs années de travail autour de l'**écocitoyenneté** et du **développement durable**. Ce processus inclut :

- un **diagnostic de structure**,
- une **formation de l'équipe**,
  en partenariat avec l'organisme **LabelVie**.

2. Intentions éducatives de l'association

L'accueil de loisirs est un espace ouvert à tous, qui vise à favoriser l'épanouissement de chaque enfant. Il constitue un **troisième lieu éducatif**, complémentaire à la famille et à l'école, et permet de développer des relations nouvelles avec le territoire, les structures locales et les autres enfants.

Notre ambition est de garantir un **accès équitable aux loisirs**, tout en valorisant la **diversité**, la **mixité**, la **participation des familles**, l'**engagement citoyen des enfants**, et l'**ancrage local** de nos actions.

1. Permettre un accès aux loisirs pour tous

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place une politique tarifaire adaptée, basée sur le quotient familial
- Assurer une information claire et accessible à l'ensemble des habitants du territoire

Critères d'évaluation :

- Représentativité sociologique des enfants accueillis
- Diversité des moyens de communication utilisés (site internet, mailing, affichage…)

Indicateurs d'évaluation :

- Participation d'enfants de tous les quotients familiaux
- Participation d'enfants issus de toutes les communes du territoire

2. Renforcer les facteurs de mixité

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la rencontre entre enfants de milieux sociaux et géographiques variés

Critères d'évaluation :

- Présence d'enfants issus de toutes les communes et de tous les contextes socioculturels

Indicateur d'évaluation :

- Accueil d'enfants de l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

3. Permettre aux parents d'être acteurs

Objectifs opérationnels :

- Encourager la participation des familles à la conception et à l'animation du projet éducatif
- Accompagner les parents dans la mise en place de projets
- Favoriser l'implication des familles dans les activités quotidiennes (transmission de compétences, sorties, ateliers…)

Critères d'évaluation :

- Implication des familles dans les manifestations existantes et les nouvelles initiatives
- Participation directe des parents à des activités avec les enfants (sorties, ateliers, animations…)
- Écoute et prise en compte des suggestions parentales dans l'évolution des projets

Indicateurs d'évaluation :

- Présence de parents dans des événements annuels (Carnaval…)
- Parents intervenant sur des temps d'animation pour partager leurs savoir-faire ou accompagner des sorties
- Projets co-construits entre les équipes et les familles
- Récolte régulière des retours des familles consignés par écrit

4. Répondre aux besoins des familles en matière de garde

Objectifs opérationnels :

- Adapter l'organisation de l'accueil de loisirs aux contraintes des familles
- Accueillir les enfants en situation de handicap lorsque les conditions le permettent

Critères d'évaluation :

- Horaires d'ouverture adaptés
- Accueil individualisé grâce à des Projets d'Accueil Individualisés (PAI)

Indicateurs d'évaluation :

- Ajustement régulier des horaires et périodes d'ouverture
- Mise en place de PAI permettant une intégration réussie des enfants à besoins spécifiques

5. Permettre l'épanouissement de chaque enfant

Objectifs opérationnels :

- Garantir un environnement sécurisé, respectueux du rythme de chacun
- Proposer des projets de qualité favorisant l'autonomie et la citoyenneté
- Encourager la conscience écologique

Critères d'évaluation :

- Aménagement des locaux et organisation de la journée adaptés
- Équipe d'animation fidélisée et impliquée
- Participation active des enfants dans leurs loisirs et leur environnement

Indicateurs d'évaluation :

- Élaboration de journées types respectant les rythmes scolaires
- Réunions de préparation avec les équipes d'animation
- Responsabilisation des animateurs selon leurs compétences
- Formations variées pour une équipe pluridisciplinaire
- Projets conçus et initiés par les enfants
- Mise en place de conseils d'enfants
- Déploiement de projets éco-citoyens

6. Ancrer les actions enfance dans la vie locale

Objectifs opérationnels :

- Collaborer avec les associations et acteurs locaux

Critères d'évaluation :

- Mise en place de partenariats durables
- Organisation d'actions communes et de temps de découverte

Indicateurs d'évaluation :

- Création d'une commission "Manifestations"
- Organisation de 1 à 2 événements communs par an
- Mise en place de stages ou d'ateliers découverte en lien avec les associations locales pendant les vacances ou en périscolaire

3. Organisation de l'encadrement

A. LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe d'animation est structurée autour d'un noyau de professionnels permanents et de renforts ponctuels adaptés aux périodes et dispositifs en place. Elle se compose de :

- **Une directrice** de l'association,
- **Une directrice adjointe** (directrice ACM),
- **Un animateur technique, adjoint ACM**,
- **4 à 6 animateurs** selon les périodes (vacances, mercredis, extrascolaire…),

- **Des animateurs en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)** durant les vacances scolaires.

La structure accueille régulièrement des **stagiaires** issus de différents parcours de formation professionnelle :

- SAPAT
- BAFA
- CAP Petite Enfance
- CPJEPS
- BPJEPS
- CQP

B. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

C. L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE : PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT

Travailler en équipe éducative impose des exigences spécifiques qui vont à l'encontre des tendances individualistes naturelles :

- Une **répartition claire des rôles et des responsabilités**, chacun ne pouvant tout gérer seul.
- Une **attention constante aux relations humaines**, avec soi-même, avec l'équipe et avec les enfants.
- Un **fonctionnement démocratique**, nécessitant l'acceptation de décisions collectives.
- Une **solidarité indispensable**, même sans affinités personnelles.
- Une **construction de valeurs partagées**, au-delà des convictions individuelles.

Les situations vécues collectivement permettent de construire **un esprit d'équipe**. Elles amènent à :

- Accepter le **compromis collectif**,
- Valoriser la **co-construction des projets**,
- Développer une **aptitude commune à entreprendre**,
- Ressentir la **cohésion comme une force**, même si cela freine au départ l'autonomie individuelle.

Travailler en équipe, c'est aussi se poser des questions personnelles :

> Suis-je prêt(e) à collaborer pleinement avec d'autres ? Les autres membres partagent-ils cette volonté ?

Trois axes d'attention sont cruciaux :

1. **Le fonctionnement interne de l'équipe** (répartition des tâches, dynamique de groupe…),
2. **La réalisation du projet pédagogique** (méthodes, objectifs, suivi…),
3. **Le fonctionnement global du groupe** (enfants, animateurs, intervenants…).

D. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

1. La direction et la coordination (directrice et adjoint)

a) Fonction éducative :

- Élaborer le **projet pédagogique**.
- Définir les objectifs, moyens et méthodes.
- Présenter le projet aux partenaires et à l'équipe.
- Garantir les **règles de fonctionnement** du centre.

b) Fonction d'animation :

- Animer et mobiliser l'équipe.
- Organiser réunions, plannings et délégations.
- Assurer la cohésion pédagogique et technique.
- Mettre en œuvre les **décisions collectives**.

c) Fonction relationnelle et partenariale :

- Représenter la structure auprès des familles et des partenaires (collectivités, CAF, etc.).

d) Fonction formatrice :

- Accompagner les stagiaires et l'équipe.
- Organiser des temps d'évaluation et de formation.

e) Fonction de gestion :

- Suivi **financier**, **administratif**, **juridique**, **matériel** et **sanitaire**.
- Respect des normes réglementaires et de sécurité.

f) Fonction organisationnelle :

- Gérer la vie quotidienne : activités, accueil, sorties, rythmes, temps calmes.
- Être en appui permanent à l'équipe.

NB : L'équipe de direction n'est ni supérieure ni à l'écart. Elle travaille **en étroite coopération** avec les animateurs.

2. Les animateurs

a) Positionnement dans la structure :

- Connaître les finalités et l'organisation du centre.
- Repérer leur poste, leurs missions et limites.

b) Travail en équipe :

- Participer à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.
- Proposer des ajustements pour améliorer le fonctionnement.

c) Relation avec les enfants :

- Reconnaître les identités, besoins et aspirations.
- Être à l'écoute et co-construire des réponses avec eux.

d) Vie quotidienne :

- Animer les temps de repas, de repos, les transitions.
- Veiller au respect des règles, de l'hygiène et du rythme de vie.

e) Projet pédagogique :

- Motiver les enfants, assurer la progression, structurer la journée.
- Appliquer les méthodes adaptées aux objectifs du projet.

f) Activités de loisirs :

- Préparer, animer et ranger les activités : jeux, ateliers, veillées, sorties…

g) Sécurité :

- Appliquer les règles de sécurité.
- Éduquer les enfants à adopter une attitude sécuritaire responsable.

Ce cadre structuré permet à chaque membre de l'équipe de se situer, de s'engager, et de contribuer à la qualité du projet éducatif de la structure. L'objectif commun : **accompagner l'enfant dans un cadre bienveillant, dynamique et sécurisant**, en cultivant l'esprit d'équipe et la coopération.

E. CHARTE DE L'ANIMATEUR

Nous partons du principe que, stagiaires, directeur ou adjoint, nous sommes **tous des Animateurs avec un grand A**.

À ce titre, nous veillons sur **tous les enfants**, quel que soit leur groupe d'âge, et au-delà de nos fonctions habituelles, **nous nous engageons à respecter et incarner les principes suivants** :

1. Valeurs partagées et véhiculées

- Lire le **projet éducatif** et veiller à être cohérent avec ses principales valeurs.
- Représenter l'association en mettant en pratique ses **objectifs pédagogiques**.
- Accorder une **place essentielle à l'écoute**, qu'elle concerne les enfants, les familles ou les collègues.
- Être **exemplaire** dans sa posture, son comportement, son langage et ses relations.
- Favoriser un **climat bienveillant** et sécurisant pour tous.

2. Respect du rythme et des besoins des enfants

- Être **disponible**, **attentif** et **présent** au-delà d'une simple présence physique.
- Éviter de crier ; **adapter son ton** pour favoriser l'écoute active et volontaire.
- Valoriser la **prise de parole** des enfants, notamment en petits groupes.
- Responsabiliser ceux ayant des difficultés d'écoute de manière bienveillante.
- Proposer une **activité physique ludique**, sans objectif de performance.
- Ne jamais imposer de travail personnel à l'enfant : il est **en temps de loisirs**.
- Veiller à **l'inclusion des enfants en situation de handicap ou d'exclusion** dans toutes les activités.

3. Organisation des activités

- La qualité d'une activité ne se mesure pas à son nombre, mais à sa **valeur éducative et relationnelle**.
- Respecter les **fiches techniques** et les **modèles obligatoires**.
- Participer activement à l'**aménagement des espaces** avec motivation.
- S'impliquer dans la **dynamique du centre** : être **ponctuel**, **actif**, **engagé**, et **déconnecté de son téléphone** pendant les temps d'animation.
- Contribuer à la **construction des projets et du planning d'activités** en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique.
- Encourager l'**apprentissage de la vie en collectivité**, le respect du rythme de vie, et le **développement de l'autonomie**.

4. Responsabilité et sécurité

- L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour **assurer la sécurité** des enfants.
- Respecter strictement les **consignes de sécurité** et les **protocoles** en cas de problème.

5. Esprit d'équipe et solidarité

- Respecter les **protocoles d'hygiène**, de service et d'organisation des repas.
- Accompagner les enfants dans leurs **gestes quotidiens** (lavage des mains, habitudes, rituels…).
- Maintenir une **tenue vestimentaire adaptée** et un **langage respectueux**.
- Éviter les **gaspillages**, **pertes** et **dégradations** du matériel mis à disposition.
- Respecter le **travail du personnel technique** : rangement, propreté, balais, etc.

- Sensibiliser les enfants à la **propreté**, au **respect des lieux** et au **rangement**.
- En cas de désaccord ou de conflit au sein de l'équipe, respecter un **droit de réserve** : ne jamais impliquer les enfants ou des personnes extérieures.

6. Accompagnement des stagiaires

- Les **animateurs permanents** sont référents et doivent :
- **Accompagner les stagiaires**, répondre à leurs questions.
- **Faire remonter à la direction** leurs efforts, progrès ou difficultés.
- **Participer à leur évaluation**, à l'aide d'une grille fournie par la direction.
- Le stage est **conditionné à l'investissement réel** du stagiaire.
- Un **contrat moral** est établi entre le stagiaire et son tuteur pour garantir un engagement réciproque, basé sur l'**échange**, le **partage d'expériences** et le **savoir-faire**.
- Les **stages BAFA ne sont pas automatiquement validés** : seul un investissement sérieux permet cette validation.

Cette charte est un engagement collectif. Elle garantit la qualité, la sécurité et la cohérence de notre action auprès des enfants.

II. Connaissance du public

A. L'enfant de 3 à 6 ans

1. Besoins essentiels des enfants de 3-6 ans

- **Besoin de sécurité affective** : amour, attention, câlins, paroles rassurantes.
- **Besoins physiologiques** : faim, fatigue, besoin de bouger → rythme à respecter.
- **Besoin d'autonomie** : envie de faire seul, besoin d'expérimenter → attention à la sécurité !
- **Besoin de communication** : pleurs, paroles, gestes → comprendre leurs modes d'expression.
- **Construction de la personnalité** : période du « non », opposition, curiosité sexuelle → poser un cadre clair et bienveillant.

2. Attitudes à adopter en tant qu'animateur.trice

a) Relation à l'enfant :

- Présence et attention constantes.
- Vocabulaire simple, phrases courtes, à hauteur d'enfant.
- Valoriser leurs réussites : « Bravo, tu y es arrivé ! »
- Favoriser l'autonomie sans surprotéger : « Tu veux essayer ? Je suis là si besoin. »
- Encadrer sans brimer : fixer des limites claires, règles de vie constantes, ritualiser les transitions.
- Repérer les signes de fatigue, frustration, excitation → anticiper.

b) Activités à privilégier

- **Activités autonomes** : jeux symboliques, imitation, construction…
- **Sensoriel / manipulation** : pâte à sel, eau, terre, sable, peinture…
- **Motricité globale** : parcours, jeux de poursuite, grimpe, courses…
- **Motricité fine** : perles, coloriage, assemblages…
- **Langage & imaginaire** : histoires, marionnettes, chansons, contes…
- **Vivre ensemble** : jeux coopératifs, rituels de groupe, comptines…
- **Durée optimale** : 30 à 45 min max.
- Prévoir temps d'explication + préparation/rangement avec les enfants.

3. Accueil & séparation

a) À l'arrivée :

- Se présenter à l'enfant et au parent avec bienveillance.
- Créer du lien : appel par le prénom, regard, sourire.
- Espaces clairs : un pour les enfants (repos, jeux), un pour les parents (infos, échanges).
- Mettre en scène l'imaginaire pour faciliter la séparation (décor, personnage…).
- Faire le tour du lieu avec les enfants → zones autorisées/interdites.

b) À la séparation :

- Accompagner avec douceur : « Tu retrouveras papa/maman après le goûter. »
- **Rassurer**, ne pas forcer la séparation → temps d'adaptation selon l'enfant.

4. Relation avec les parents

a) À l'accueil :

- **Personnalisation** : « Bonjour Madame, comment va Inès ce matin ? »
- **Informer** sur le déroulé de la journée (activités, sieste, repas…)
- Donner des **repères temporels** : « On se retrouve ce soir après le goûter. »

b) Au départ :

- **Faire un retour** bienveillant : « Aujourd'hui, Inès a bien participé à la peinture. »

- En cas de difficulté :
- Être factuel et **jamais jugeant**.
- **Valoriser l'enfant** malgré tout : « Il a eu du mal à attendre son tour, mais il a adoré le parcours. »
- Rappeler que **c'est normal à cet âge**, proposer un suivi collectif si nécessaire.

Astuce : Ne jamais faire porter la responsabilité au parent.

5. Organisation en équipe

- **Personnaliser l'accueil** : connaître le prénom de l'enfant, ses besoins spécifiques.
- **Mémoriser et faire circuler** les infos importantes : allergie, trouble, peur…
- **Rituels du quotidien** : affichage de la météo, du jour, chansons de début, etc.
- **Répartition claire des rôles** :
- Un adulte pour l'enfant
- Un adulte pour les parents à l'accueil/départ
- **Limiter les fusions** : pas de relation exclusive avec un enfant.

6. À ne pas oublier

- Un enfant qui pleure **n'est pas forcément mal** → c'est son mode d'expression.
- Le « non » est **normal**, c'est une construction de soi.
- Féliciter les comportements positifs plutôt que de sanctionner les négatifs.
- **Inclure l'enfant dans les tâches** simples (mettre la table, ranger…).

B. L'ENFANT DE 6 À 12 ANS

1. Besoins et intérêts des enfants de 6 à 11 ans

a) Développement global

- **Physique :** croissance ralentie, hormones "en veille" jusqu'à 12 ans.
- **Psychologique :**
  - Comprend la différence entre réel et imaginaire.
  - Recherche d'explications rationnelles.
  - Début de la **conscience morale** : distingue bien/mal.
  - Affirmation de **l'identité sexuée** : identification forte à son genre.

- **Social :**
  - Aime les **règles claires**, la **justice** et l'**équité**.
  - Recherche de **compétition** (physique et intellectuelle).
  - Fort **besoin de socialisation** (dès 8 ans : amitiés plus marquées).

b) Attitudes clés de l'animateur

➤ Donner des repères fixes

- Expliquer **clairement ce qui est autorisé / interdit**, dans l'espace et dans le groupe.
- Ne **jamais déroger aux règles**, être **cohérent**.
- Être **modèle** de respect.
- Expliquer le "**pourquoi**" des règles.

➤ Être un référent positif

- Répondre aux questions avec **sincérité**, sans tomber dans l'imaginaire.
- L'enfant s'identifie à un adulte du **même sexe** → valeurs fortes à transmettre.

➤ Être un adulte protecteur

- Observer les **dynamiques de groupe**.
- Valoriser les comportements positifs.
- Proposer des **temps de régulation** si besoin.

c) Types d'activités adaptées

➤ Avant 8 ans :

- **Activités courtes et variées :**
  - Construction (cabane, cerf-volant…)
  - Jeux d'adresse / jeux d'échange
  - Activités manuelles : peinture, modelage, etc.
  - Jeux dansés, chants, histoires
  - Découverte nature, déguisement, maquillage
- ⏱ Attention max : **15 min** | Jeu : **30 min**

➤ Dès 8 ans :

- **Activités plus complexes et autonomes :**
  - Grands jeux : chasse au trésor, jeu de l'oie…
  - Activités sportives
  - Dextérité fine : perles, bois, dessin
  - Expression / Activités autogérées
- ⏱ Attention max : **30 min** | Jeu : **45 à 60 min**

d) Conseils pour l'encadrement

- Toujours **maîtriser le jeu/l'activité** avant de la proposer.
- Être **vigilant sur les règles** du jeu et les rappeler régulièrement.
- **Sanctionner les écarts** en s'appuyant sur la règle.
- Accepter des **propositions d'enfants** pour ajuster certaines règles.
- Prévoir un **délégué ou médiateur** pour certains conflits.

2. Accueil et séparation

- **Séparation parfois nouvelle** pour certains enfants → importance de l'accueil bienveillant.
- Accueil soigné : décoration, repérage dans les lieux.
- Jusqu'à 8 ans : accueil **échelonné possible**, présence des parents autorisée.
- Favoriser l'**autonomie progressive** (repérage, rangement, etc.)
- Donner des **responsabilités mesurées** aux enfants.

3. Rôle de l'équipe vis-à-vis de l'enfant

- Se **présenter** clairement : prénom, rôle.
- Apprendre et utiliser les **prénoms des enfants**.
- **Personnaliser l'accueil** : espace dédié, repères visuels.
- Mettre en place des **rituels** : arrivée, toilettes, lavage des mains, lancement de journée.
- Gérer les **cas particuliers** (santé, comportement…) → circuler l'info à l'équipe.

4. Rôle de l'équipe vis-à-vis des parents

- **Se présenter** à l'arrivée et au départ.
- **Informer** des plannings et impératifs (affichage + rappel oral).
- Être **disponible**, même en fin de journée.
- **Inclure l'enfant** dans les discussions avec ses parents → **ne pas parler à sa place**.
- Ne **jamais juger** : être dans la **bienveillance**, surtout avec les parents en difficulté.

✨ Il est **parfois difficile d'être parent**, surtout avec un enfant à fort caractère

☑ **EN BREF :**

Des règles claires + de la bienveillance + des activités adaptées + une posture cohérente = un cadre sécurisant et stimulant pour les 6/11 ans.

C. L'ACCUEIL DE LA DIFFÉRENCE : UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Au sein de notre structure **Les Petits Montagnards**, nous affirmons avec conviction que **chaque enfant est unique**. Cette singularité, qu'elle soit liée à un handicap, à une situation familiale complexe, à une pathologie ou simplement à un tempérament particulier, est accueillie avec bienveillance et professionnalisme.

Nous faisons le choix d'une **inclusion active**, en considérant la diversité des enfants non comme une difficulté, mais comme une richesse éducative. Ainsi, nous portons une attention particulière aux enfants nécessitant un accompagnement adapté, qu'il soit ponctuel ou régulier.

1. Une posture d'écoute et d'adaptation

Notre approche repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- **L'observation** : nous prenons le temps d'observer les comportements des enfants pour mieux comprendre leurs besoins spécifiques.
- **Le dialogue avec les familles** : des échanges réguliers permettent de mieux cerner la situation de l'enfant et de construire ensemble un accompagnement pertinent.
- **L'adaptation de notre posture professionnelle** : les animateurs ajustent leurs attitudes, leurs propositions d'activités et leurs interventions pour favoriser la participation de chacun, dans le respect de son rythme et de ses capacités.

a) Un soutien renforcé

L'adjoint de direction joue un rôle central dans ce dispositif. Il peut se **détacher ponctuellement** afin d'intervenir auprès de l'enfant concerné, d'apaiser une situation ou de soutenir l'animateur référent. Cette disponibilité contribue à assurer un accueil de qualité, même dans des contextes plus sensibles.

b) Une collaboration avec les familles

Lorsque certaines situations nécessitent un accompagnement renforcé – notamment lors de sorties ou d'activités spécifiques – nous pouvons **proposer à la famille de participer activement**, en accompagnant l'enfant ou en collaborant étroitement avec l'équipe. Cette démarche se fait toujours dans le respect de la confidentialité et du bien-être de l'enfant.

D. AUTORITÉ, CADRE ET SANCTIONS ÉDUCATIVES

1. Autorité, cadre et sanctions éducatives

Au sein des **Petits Montagnards**, nous sommes convaincus que **la liberté véritable ne peut s'exercer que dans un cadre clair et structurant**. Pour que l'enfant puisse grandir, il a besoin de repères stables et cohérents. Les règles de vie collective, loin de contraindre son développement, l'accompagnent et le sécurisent.

a) Le cadre : une condition du vivre ensemble

Poser des règles, c'est offrir à l'enfant la possibilité de :

- Comprendre ce qui est permis ou non ;
- Construire son autonomie dans un espace sécurisé ;
- Apprendre à vivre avec les autres dans le respect des différences.

Une règle posée clairement et calmement devient un point d'appui : elle structure l'enfant, qui peut ainsi se confronter à elle, s'y mesurer, et l'intégrer peu à peu. L'absence de limites génère au contraire de l'insécurité et peut conduire à des comportements d'opposition, voire d'isolement.

RÈGLES DE VIE
non negociables (liées à l'école)

✅ Ce qu'on respecte dans la cour :

- La pelouse est accessible uniquement en cas de forte chaleur. Les chaussures sont autorisées, mais pas de roulades.
- On reste au sol : il est interdit de monter sur le toit des cabanes, du train ou sur le couvercle du bac à sable.
- Le toboggan s'utilise dans le bon sens : on ne le remonte pas à l'envers.
- On respecte les murs : pas de grattage ni de dégradations.
- On va aux toilettes un par un et avec l'accord de l'adulte de surveillance.
- On ne court pas sous le préau.
- En maternelle, les jouets personnels restent à la maison.
- Pas de ballon en cuir autorisé. Les ballons de basket peuvent être utilisés uniquement à la main.
- Pas de ballon ni de jeu sous le préau.
- On ne s'accroche pas au filet.
- Les vêtements sont accrochés au porte-manteau sous le préau. En cas d'oubli, un adulte accompagne l'enfant pour les récupérer.
- On reste assis sur les bancs, pas debout.

Règles de vie
non negociables (liées à l'école)

🏀 Dans le gymnase :

- Le matériel est rangé correctement, avec l'aide des caisses illustrées.
- Un adulte vérifie le rangement fait par les enfants.
- Si un matériel est abîmé ou cassé, il faut le signaler pour qu'il soit remplacé rapidement.

j'écoute mes camarades parler en respectant chaque opinion

🏠 Dans les locaux de l'accueil de loisirs

- On marche, on ne court pas à l'intérieur.
- À l'arrivée, on se lave les mains.
- On porte des chaussons à l'intérieur (pas de pieds nus).
- On respecte les locaux : on range le matériel après usage, on le manipule avec soin.
- Après chaque activité :
  - On participe activement au rangement, sous la vérification de l'adulte.
  - On nettoie les tables avec les lavettes pré-imprégnées.
  - On passe un coup de balai si nécessaire.
- Pour aller aux toilettes, on demande la permission à un adulte.
- On ne joue pas avec l'eau ni avec le papier toilette.
- Certains espaces et placards sont réservés aux animateurs, on s'y rend pas sans autorisation.
- On respecte les adultes, les copains, le matériel et les locaux.

b) L'autorité éducative : cohérence, posture et respect

L'autorité n'est ni une question de volume sonore, ni de statut hiérarchique. Elle repose sur une posture éducative solide et cohérente, construite sur le respect, la constance, et la légitimité des adultes. L'enfant respecte un adulte lorsqu'il reconnaît en lui des compétences, une stabilité et une capacité à faire respecter un cadre juste.

Ainsi, l'animateur n'est ni un « copain », ni un supérieur autoritaire, mais **un référent éducatif**, garant de la sécurité morale et physique du groupe. Il inspire confiance en étant juste, équitable et à l'écoute, tout en restant ferme sur les règles fondamentales.

c) Attitudes éducatives à privilégier

- Proposer, négocier, suggérer plutôt qu'imposer systématiquement.
- Expliquer les décisions et interdire avec sens.
- Faire confiance à l'enfant et reconnaître ses capacités de compréhension.
- Savoir se positionner avec clarté, sans avoir besoin de se référer systématiquement à un supérieur.
- Être juste et équitable dans l'application des règles.
- Agir avec cohérence au sein de l'équipe d'animation.
- Définir et expliquer les règles dès le début du séjour ou de l'accueil.
- Faire preuve d'adaptation sans renier le cadre collectif.

2. Sanctionner sans punir : une démarche éducative

La **sanction éducative** n'a rien à voir avec la punition arbitraire. Elle s'inscrit dans une **logique d'apprentissage** et vise à faire comprendre à l'enfant les conséquences de ses actes, tout en l'accompagnant dans son évolution.

a) Ce que doit être une sanction éducative

La sanction doit être :

- **Juste** : adaptée à l'âge de l'enfant, au degré de gravité de l'acte, et dénuée d'arbitraire.
- **Individualisée** : elle s'adresse à **un enfant**, à **un moment donné**, en réponse à **un comportement précis et objectivable** (et non à un ressenti ou un jugement de valeur).
- **Explicable** : l'enfant doit comprendre la règle qu'il a transgressée, et le sens de la sanction.
- **Réparatrice** : lorsque c'est possible, elle peut inclure une action de réparation ou de médiation.
- **Suivie** : elle doit être accompagnée d'un dialogue pour vérifier si l'enfant a compris et si son comportement évolue.

Une sanction ne doit jamais être une vengeance ni une humiliation. Elle vise à restaurer le cadre, et à réconcilier l'enfant avec lui-même et avec le groupe.

b) Objectifs de la sanction éducative

- Faire **prendre conscience** à l'enfant des conséquences de ses actes.
- Permettre **l'assimilation progressive des règles**.

- **Apaiser la culpabilité** et éviter toute surenchère ou règlement de compte.
- **Réinstaurer une relation saine** entre l'enfant, l'adulte et le groupe.
- **Encourager un changement de comportement** dans un climat de confiance.

3. À proscrire absolument

Certaines pratiques ne relèvent en aucun cas d'un cadre éducatif, et sont **strictement interdites** au sein de notre structure :

- **Menacer sans agir** : promettre une sanction sans jamais l'appliquer affaiblit l'autorité de l'adulte.
- **Sanctionner collectivement** pour une faute individuelle : cela crée un sentiment d'injustice.
- **Utiliser la violence physique** : frapper, secouer, priver de sommeil ou de nourriture.
- **Employer la violence morale** : crier, insulter, humilier, user du chantage affectif, distinguer les enfants de manière péjorative (ex. : « chouchou », « souffre-douleur »), donner des surnoms dévalorisants ou faire de l'ironie blessante.

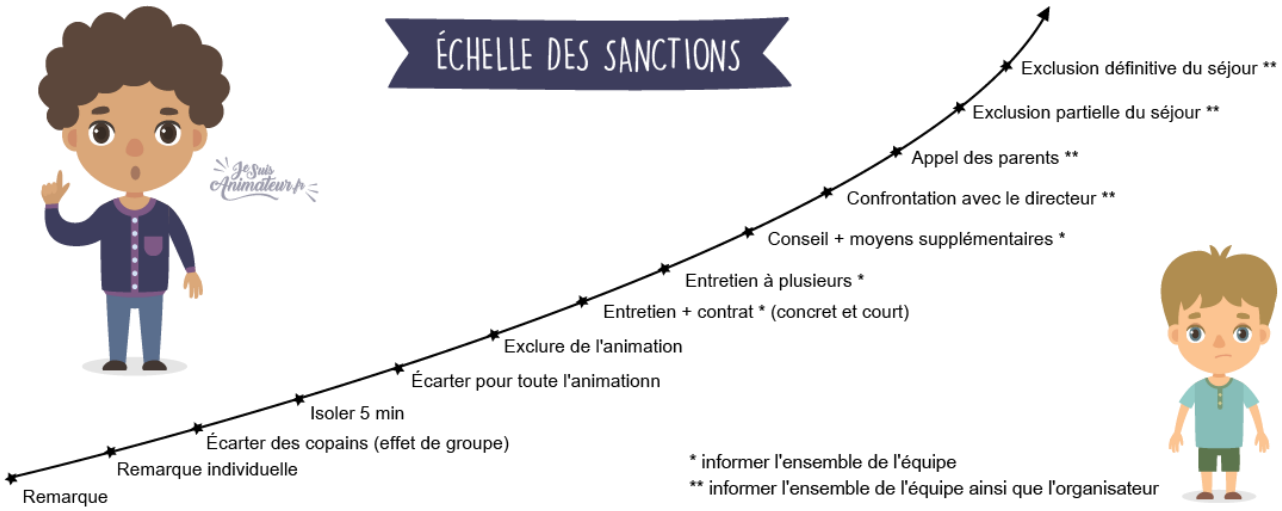

Projet Pédagogique

Le **projet pédagogique** s'inscrit dans la continuité directe du **projet éducatif de l'association**, dont il traduit les intentions générales en objectifs concrets, adaptés au terrain. Il constitue une **démarche collective** portée par l'équipe d'animation, qui reflète une **vision partagée** de l'éducation, du vivre ensemble, et de l'accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages.

Ce projet donne **du sens à nos actions** : il trace une direction claire, fixe une finalité, et oriente l'ensemble des choix éducatifs. Cependant, il ne se limite pas à l'énonciation d'une intention. Il implique également une **construction méthodique**, une **planification rigoureuse** et une **progression par étapes**, partant d'une situation initiale pour viser une transformation mesurable et cohérente.

Chaque étape du projet permet de **faire évoluer la situation éducative**, en s'appuyant sur des objectifs précis et adaptés aux publics accueillis. Ces objectifs sont la **colonne vertébrale du projet pédagogique** : ils orientent les actions, structurent les contenus à transmettre et précisent les compétences à développer chez les enfants.

Nous articulons notre action autour de **quatre axes pédagogiques fondamentaux**, en lien avec les valeurs de notre structure :

1. Favoriser l'autonomie et le pouvoir d'agir de l'enfant

Reconnaître l'enfant comme une personne à part entière, c'est lui permettre de participer activement à sa propre éducation. Développer l'autonomie, c'est lui offrir la possibilité **d'expérimenter, de choisir, de prendre des initiatives** et de comprendre les conséquences de ses actes. En l'accompagnant dans ses apprentissages, nous l'aidons à **définir ses propres règles d'action**, à agir avec discernement, et à devenir progressivement acteur de son environnement.

2. Encourager le vivre ensemble et l'ouverture à l'autre

La vie en collectivité offre de nombreuses occasions d'apprendre à **vivre avec les autres dans le respect, la tolérance et la coopération**. Par le biais d'activités adaptées, nous visons à développer chez les enfants la capacité à **exprimer leurs émotions**, à **gérer les conflits**, à **travailler en groupe** et à construire des relations équilibrées. Le vivre ensemble est un apprentissage quotidien, qui nécessite bienveillance, écoute et responsabilisation.

3. Éduquer à l'environnement et à l'éco-citoyenneté

L'éveil à l'environnement est un enjeu éducatif central. Il s'agit de **sensibiliser les enfants aux équilibres naturels**, de les amener à comprendre les conséquences de leurs actes sur leur milieu, et de les encourager à adopter des **comportements responsables et durables**. L'éco-citoyenneté, c'est aussi **participer activement à la préservation de son cadre de vie**, être solidaire dans la gestion des ressources, et développer une conscience critique sur les enjeux écologiques actuels.

4. Permettre l'implication des parents et encourager la coéducation

La relation entre les familles et la structure est un pilier essentiel du développement de l'enfant. Nous cherchons à **impliquer les parents dans la vie de l'accueil** en favorisant le dialogue, la confiance et la transparence. Notre objectif est de construire une **coéducation active**, où les rôles complémentaires des parents et des professionnels s'articulent pour accompagner l'enfant de manière cohérente et bienveillante. Cela passe par une communication régulière, l'organisation de temps d'échange, et la reconnaissance du rôle éducatif de chaque parent.

Pour garantir la **cohérence de mise en œuvre**, chaque dispositif et chaque tranche d'âge font l'objet d'une **déclinaison spécifique**. À partir des grands objectifs, nous définissons des **objectifs opérationnels** concrets et mesurables, permettant de mettre en place des actions éducatives adaptées, en lien avec les besoins et les capacités des enfants.

I. Les objectifs pédagogiques

Objectif général	Objectifs opérationnels	Moyens et actions	Posture de l'animateur	Aménagement / Signalétique / Locaux	Critères d'évaluation	Indicateurs de réussite
1. Favoriser l'autonomie et le pouvoir d'agir	Permettre à l'enfant de faire des choix simples et d'agir par lui-même	PS/MS :Jeux libres encadrés, choix d'activités, responsabilités simples (mettre la table…) GS/CP : Conseils d'enfants simplifiés, choix d'activités, ateliers tournants CE/CM : Conseil d'enfants, journée à la carte, projets autonomes (ex : menus, jeux)	Accompagnateur bienveillant, encourage la prise d'initiatives	Espace d'expression (affichage des projets), coin autonomie	Nombre de choix proposés aux enfants, participation aux projets	% d'enfants prenant des initiatives, taux de réalisation de projets
	Permettre à l'enfant de comprendre le fonctionnement du collectif	PS/MS : Jeux coopératifs, routines collectives GS/CP : Mise en place de rituels, responsabilités partagées CE/CM :Organisation de groupes projets, auto-gestion partielle	Favorise l'entraide, veille à l'équité	Affichage des rôles, espace projets collectifs	Qualité des interactions observées	Réduction des conflits, participation au collectif
	Permettre à l'enfant d'expérimenter par l'essai-erreur	PS/MS : Ateliers sensoriels, manipulation libre GS/CP : Activités ludiques avec prise de risque contrôlée CE/CM : Expériences scientifiques, mini projets	Encourage sans juger, valorise l'effort	Zones "expérimentations libres" (coin nature, eau, etc.)	Engagement des enfants dans l'activité	Enfants qui réessaient après un échec

2. Encourager le vivre ensemble et l'ouverture à l'autre	Permettre à l'enfant de reconnaître et exprimer ses émotions	PS/MS : Jeux symboliques, lectures sur les émotions GS/CP : Cercles de paroles, médiations CE/CM : Débats, jeux de rôles, boîte à émotions	Posture d'écoute, soutien à l'expression	Espace "émotions" (pictogrammes, zones de calme)	Capacité à verbaliser, réduction des tensions	Nbre d'enfants identifiant leurs émotions
	Permettre de développer la coopération et la solidarité	PS/MS : Jeux coopératifs, mini projets à deux GS/CP : Jeux de rôles, chantiers collectifs CE/CM : Grands jeux en équipe, projets solidaires	Fédérateur, médiateur	Zones de projets collectifs, "mur des coopérations"	Observations d'interactions positives	Projets réalisés ensemble
	Sensibiliser aux différences et favoriser la mixité	Albums jeunesse sur la différence, activités inclusives Activités sur la diversité, mélanges de groupes Projets citoyens (inclusion, respect)	Valorise les identités, combat les stéréotypes	Affichage inclusif, outils anti-stéréotypes	Nbre de situations inclusives proposées	Enfants intégrés et solidaires
	Favoriser la prise de parole individuelle, la formulation d'avis personnels, la réflexion collective	Jeux d'expression simples, théâtre d'ombres Débats, jeux d'expression dramatique, bâton de parole Arbre à palabres, journal, table de médiation, débats thématiques	Encourage l'expression, cadre les échanges	Espaces d'expression visuelle et orale, journal affiché	Fréquence de prise de parole, qualité des échanges	Nombre de débats réalisés, qualité des contributions
	Permettre aux enfants de conduire des projets pour d'autres publics	- Initiation aux besoins des plus jeunes ou différents publics Animation de temps avec maternels, handicap, etc.	Soutien logistique et pédagogique	Planning collaboratif, espaces différenciés	Nombre de projets menés, qualité de l'organisation	Feedback des publics accueillis, retour des enfants animateurs

	Créer des échanges de savoirs entre enfants	Jeux sur les talents et goûts, présentations en cercle Ateliers de transmission entre enfants Échanges de compétences (sport, bricolage, culture…)	Facilitateur des échanges	Coin talents, espace d'expression libre	Nombre de partages proposés/acceptés	Satisfaction des enfants, impact sur le groupe
3. Eduquer à l'éco-citoyenneté	Permettre la pratique de gestes éco-responsables	Tri simple, arrosage avec récupération d'eau Compost, soins aux poules, pesées Récoltes, gestion de déchets, mini-projets	Moteur de pratiques concrètes	Signalétique tri, pictos, coin compost/poulailler	Participation active aux rituels	Évolution des gestes au quotidien
	Permettre l'expression et l'engagement citoyen	Chant collectif, pictogrammes d'opinion Mini conseils d'enfants, choix d'activités Conseils, votes, élections, débats	Facilitateur, garant du cadre d'expression	Coin d'expression libre, urne d'idées	Participation aux instances	Idées mises en place par les enfants
	Créer des projets à impact écologique et social	Défis "zéro déchet" simples Ateliers goûters éco, visites partenaires Projets avec acteurs locaux, outil réseau durable	Accompagnateur de projet	Tableau de suivi, cartes partenaires	Nbre de projets initiés et menés à terme	Implication et autonomie des enfants
4. Impliquer les parents et favoriser la coéducation	Permettre aux parents de suivre les actions de la structure	Affichage quotidien, photos, mini-carnet Exposition / goûter mi-période Temps forts chaque cycle, spectacle annuel	Communicant, transparent, créateur de lien	Mur d'infos familles, newsletters, coin parents	Fréquence des retours familles	Taux de participation, satisfaction

	Favoriser les échanges parents/animateurs	Accueil/départ personnalisés Ateliers parents-enfants, questionnaires Boîte à idées, rencontres parentalité	Ouvert, à l'écoute, facilitateur	Espace d'échanges, tableau de suggestions	Nbre d'échanges réels	Taux de participation des parents
	Transmettre des outils aux familles	Recettes simples, infos jardinage Défis familles, astuces écogestes Tutos, outils collaboratifs durables	Partageur, facilitateur	Kit familles, coin ressources	Utilisation des outils par les familles	Retours positifs et partages d'expérience

II. Pédagogies et méthodes utilisées

A. Le jeu et les jeux coopératifs

Le jeu est un moment privilégié de plaisir, d'échange et de découverte. Pour qu'il soit pleinement bénéfique, il doit respecter quatre critères fondamentaux : le plaisir, des règles claires, la découverte et la gratuité.

Le plaisir est au cœur du jeu : chaque participant doit pouvoir s'investir et ressentir de la joie tout au long de la partie. Les règles, adaptées à l'âge et aux capacités des joueurs, encadrent le jeu de manière simple et ludique, assurant un déroulement fluide et équitable. La découverte est ce qui stimule la curiosité, pousse à comprendre et encourage l'engagement. Enfin, la gratuité signifie que le jeu reste un moment partagé, sans obsession de victoire ou de récompense, afin que chacun puisse en garder un souvenir positif.

1. Le rôle du jeu

Le jeu est un puissant vecteur de rencontres et d'échanges. Il offre à chaque joueur un espace où les différences sociales, affectives ou culturelles s'effacent temporairement. Il favorise la communication, la coopération et le respect mutuel. Au sein de la famille ou en groupe, il permet à l'enfant d'apprendre tout en s'amusant, valorisant à la fois son estime de soi et ses relations avec les autres.

2. Importance du jeu chez l'enfant

Le jeu est le moyen naturel par lequel l'enfant exprime ses besoins, développe son imagination et construit sa compréhension du monde. Qu'il s'agisse de jeux libres ou structurés, il participe à son développement moteur, cognitif et social. Par le mouvement, l'imitation ou le jeu symbolique (« jouer à être »), l'enfant explore ses capacités, règle ses émotions et expérimente les relations sociales. Le jeu est donc une activité essentielle, riche de sens et d'apprentissages.

3. Exemple concret et posture de l'animateur

- **Être à l'écoute** : Observer attentivement les interactions, repérer les difficultés, les émotions et les besoins de chaque enfant.
- **Encourager et valoriser** : Féliciter les efforts, l'entraide et la participation, pour renforcer la confiance en soi et l'esprit d'équipe.
- **Intervenir avec bienveillance** : Apaiser les conflits sans imposer de solution, guider les enfants à trouver des compromis par eux-mêmes.
- **Adapter les règles** : Simplifier ou complexifier les règles en fonction de l'âge et du groupe, pour que le jeu reste accessible et motivant.
- **Favoriser la coopération** : Insister sur l'importance du travail collectif, en valorisant les réussites communes plus que les performances individuelles.
- **Créer un climat de sécurité** : Assurer un cadre où chaque enfant se sent respecté, entendu et libre de participer à son rythme.
- **Être un modèle** : Montrer l'exemple par son attitude positive, sa patience et son respect des règles.

4. La place de l'imaginaire

L'imagination, c'est la capacité que nous avons à créer des images et des idées dans notre esprit, même sans voir ou toucher ce qui les inspire. C'est un espace personnel où chacun peut inventer librement, sans être limité par ce qui existe vraiment. Cet espace est unique à chaque personne et fait partie de sa pensée.

L'imaginaire se révèle surtout dans la créativité : quand on joue, dessine, écrit des histoires ou fait de l'art, on utilise cette capacité. Pour un animateur, aider un enfant à développer son imagination et sa créativité est essentiel dès le plus jeune âge. Cela se voit notamment dans les jeux de rôle, les dessins ou les histoires que l'enfant raconte ou écoute.

Dans notre méthode pédagogique, l'imaginaire occupe donc une place centrale. Chaque projet d'animation est réfléchi pour permettre aux animateurs de créer des personnages et des histoires originales adaptées à chaque période.

5. Créer un univers imaginaire pour chaque période de vacances

Pour rendre chaque période de vacances unique et immersive, nous construisons un univers imaginaire spécifique à chaque session. Cela passe par plusieurs actions concrètes :

- **Décors réalistes** : Les espaces sont aménagés pour recréer un lieu ou une ambiance (forêt enchantée, village pirate, planète inconnue) afin que les enfants puissent vraiment se plonger dans l'histoire.
- **Personnages incarnés par les animateurs** : Les animateurs se déguisent et jouent des rôles (pirates, magiciens, explorateurs) pour accompagner les enfants dans l'aventure et stimuler leur engagement.
- **Grands jeux et énigmes** : Des activités collectives avec des défis et des énigmes à résoudre sont organisées, favorisant la coopération, la réflexion et l'imagination.
- **Sensibilisations quotidiennes dynamiques** : Chaque jour, des actions de sensibilisation (environnement, solidarité, respect) sont intégrées à l'histoire pour rendre ces messages plus concrets et impactant.
- **Implication des parents** : Pour prolonger l'expérience et créer du lien, les parents sont invités à participer via des teasers sur les réseaux sociaux, des défis à relever en famille ou des petits jeux à partager avec les enfants à la maison.

Ainsi, chaque période de vacances devient une aventure immersive qui nourrit l'imaginaire des enfants tout en créant un cadre d'apprentissage ludique et engageant.

6. La posture de l'animateur et des activités adaptées pour développer l'imaginaire selon l'âge

L'animateur joue un rôle clé dans le développement de l'imaginaire. Sa posture doit être bienveillante, encourageante et ouverte, laissant de la place à la liberté d'expression des enfants tout en guidant leurs explorations.

- **Pour les 3-4 ans** :
  L'imaginaire s'exprime à travers le jeu symbolique simple. L'animateur doit :
    - Proposer des objets du quotidien transformables par le jeu (ex : un foulard devient une cape).
    - Encourager les jeux de rôle simples (faire semblant de cuisiner, soigner un doudou).

    - Lire des histoires courtes et imagées, puis inviter les enfants à inventer une suite ou à jouer les personnages.
    - Être un partenaire de jeu actif, en rejoignant les enfants dans leurs inventions sans imposer.
- **Pour les 5-6 ans** :
  L'imaginaire se complexifie, les enfants aiment davantage inventer des histoires et collaborer :
    - Proposer des jeux de rôles un peu plus structurés avec des règles simples (ex : enquête, aventure).
    - Favoriser les créations artistiques autour de thèmes imaginaires (dessins, bricolages, masques).
    - Organiser des petits contes participatifs où les enfants inventent la fin.
    - Encourager le jeu collectif pour stimuler la coopération et l'expression de chacun.

- **Pour les 7-11 ans** :
  L'imaginaire est plus riche et les enfants apprécient les récits complexes et les défis créatifs :
    - Proposer des grands jeux scénarisés (quêtes, énigmes, mystères).
    - Organiser ateliers d'écriture, création artistique, mini-théâtres.
    - Stimuler la réflexion créative par des jeux de construction ou d'invention.
    - Encourager l'autonomie et la prise d'initiatives dans un cadre rassurant.

B. LA PARTICIPATION DES ENFANTS

1. L'échelle de la participation

La confiance et les compétences nécessaires à la participation des enfants se développent progressivement grâce à la pratique. C'est pourquoi il est important de leur offrir de nombreuses occasions de coopérer et de s'impliquer. Cependant, bien que les enfants participent à la vie sociale dans différentes régions du monde, cette participation reste souvent superficielle, voire utilisée par les adultes à des fins propres.

Pour mieux comprendre les différents niveaux de participation des enfants, on peut s'appuyer sur le modèle de l'« échelle de participation ». Cette métaphore permet de réfléchir à la manière dont les enfants sont impliqués dans divers projets, en distinguant plusieurs degrés, du plus passif au plus actif.

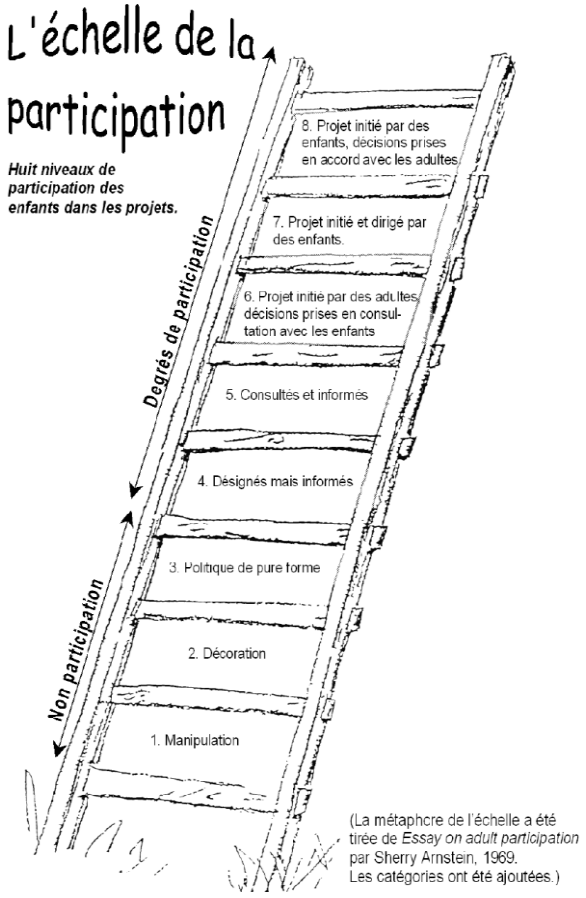

1. **Manipulation** : Les enfants sont entraînés à participer sans comprendre les enjeux.
Exemple pour animateurs : Demander aux enfants de porter un costume ou un badge lors d'une manifestation sans leur expliquer la cause défendue.

2. **Décoration** : Les enfants participent à une activité festive sans comprendre ni organiser l'événement.
Exemple : Inviter les enfants à chanter une chanson lors d'une fête sans leur parler du thème ou des raisons de la célébration.

3. **Participation de pure forme** : Les enfants semblent avoir la parole mais n'ont pas le choix du sujet ou du mode d'expression.
Exemple : Sélectionner quelques enfants pour donner leur avis sur une activité sans leur permettre de discuter ou de proposer d'autres idées.

4. **Désignés mais informés** : Les enfants comprennent le projet, connaissent leur rôle et participent volontairement.
Exemple : Faire participer les enfants à la préparation d'un spectacle où ils choisissent leurs rôles et savent comment leur travail s'intègre dans le projet.

5. **Consultés et informés** : Le projet est conçu par les adultes, mais les enfants sont bien informés et leurs avis comptent.
Exemple : Avant une sortie nature, consulter les enfants sur leurs attentes et adapter le programme en fonction de leurs propositions.

6. **Projet initié par des adultes avec décisions partagées** : Les adultes lancent le projet, mais les décisions sont prises en concertation avec les enfants.
Exemple : Organiser un atelier jardinage où les adultes proposent l'idée, mais les enfants décident ensemble des plantations et de l'aménagement.

7. **Projet initié et dirigé par des enfants** : Les enfants conçoivent et mènent eux-mêmes des projets.
Exemple : Permettre aux enfants de créer un club de lecture ou un groupe de musique, avec l'appui des animateurs pour les ressources matérielles.

8. **Projet initié par des enfants, décisions prises en accord avec les adultes** : Les enfants lancent un projet et les adultes les soutiennent en validant certaines décisions.
Exemple : Des enfants organisent un événement sportif et les animateurs les accompagnent dans la gestion des aspects logistiques et de sécurité.

9. **Mobilisation sociale** : Les enfants sont bien informés, concernés et critiques sur une cause, même s'ils ne l'ont pas initiée.
Exemple : Participer activement à une campagne de sensibilisation à l'environnement en comprenant

les enjeux et en proposant des actions concrètes lors du centre de loisirs.

Source : Article publié dans la revue « Les enfants d'abord », UNICEF, avril-juin 1992.

2. La posture de l'animateur : un rôle clé pour une participation authentique

L'animateur est bien plus qu'un simple encadrant : il est un véritable facilitateur de la participation des enfants. Sa posture influence directement la qualité de l'implication des jeunes. Voici quelques aspects essentiels, illustrés par des situations concrètes :

a) Écoute active et respect

L'animateur doit être attentif aux paroles des enfants, même lorsqu'elles ne sont pas formulées clairement.
Exemple : Lors d'un débat sur le choix d'une activité, un enfant timide tente d'exprimer une idée. L'animateur reformule ce qu'il a dit pour s'assurer d'avoir bien compris et encourage les autres à écouter.

b) Valoriser les idées des enfants

Chaque proposition, même si elle semble irréaliste, mérite d'être prise en compte.
Exemple : Un groupe d'enfants propose d'organiser une mini-exposition sur les animaux. Plutôt que de rejeter l'idée, l'animateur aide à envisager comment la concrétiser avec les ressources disponibles.

c) Encourager l'autonomie et la prise d'initiative

L'animateur donne aux enfants la possibilité de choisir, d'organiser et de gérer des activités.
Exemple : Plutôt que d'imposer un jeu, l'animateur demande aux enfants de proposer leurs idées et de choisir ensemble celle qui les motive le plus.

d) Adapter son accompagnement aux besoins individuels

Tous les enfants n'ont pas les mêmes capacités ou le même rythme.
Exemple : Lors d'un atelier création, certains enfants ont besoin de plus d'aide ou de temps. L'animateur propose des alternatives et accompagne chacun selon ses besoins, sans pression.

e) Créer un climat de confiance et de sécurité

Pour que les enfants s'expriment librement, ils doivent se sentir en sécurité et respectés.
Exemple : L'animateur veille à ce que les échanges restent bienveillants, intervient rapidement en cas de moqueries ou de tensions.

f) Donner du temps à la réflexion

La participation ne se fait pas dans l'urgence.
Exemple : Avant de décider d'un projet, l'animateur organise plusieurs rencontres où les enfants peuvent réfléchir, poser des questions et ajuster leurs propositions.

C. L'EXPÉRIMENTATION DU VIVRE ENSEMBLE : UN SOCLE ÉDUCATIF POUR LA STRUCTURE

Le **vivre ensemble** n'est pas seulement un objectif pédagogique, c'est un **fondement structurant** pour toute organisation éducative. Il reflète les valeurs profondes de la structure : **respect mutuel, tolérance, entraide, bienveillance** et **citoyenneté active**.

Favoriser le vivre ensemble, c'est :

- Créer un environnement **sécurisant, inclusif et apaisé**.
- Permettre à chaque enfant de **trouver sa place dans le groupe**, sans subir d'exclusion, de jugement ou de violence.
- Encourager la construction d'un **esprit collectif** où l'on apprend à écouter, à coopérer, à faire des compromis, à s'entraider.
- Offrir des **repères communs**, au travers de règles partagées et comprises, pour mieux vivre ensemble au quotidien.

La structure devient ainsi un **lieu d'expérimentation sociale**, un laboratoire du « faire ensemble » qui prépare les enfants à leur future vie en société : plus tolérante, plus ouverte, plus solidaire.

Ce positionnement se traduit **dans les projets, les activités, l'organisation de la vie quotidienne et surtout dans les postures professionnelles**.

1. La posture de l'animateur pour faciliter le vivre ensemble

L'animateur est **le relais actif des valeurs portées par la structure**. Sa posture n'est pas neutre : elle est volontairement éducative, bienveillante et structurante.

a) Objectif : Faire vivre le collectif tout en respectant l'individu

L'animateur vise un double objectif : faire exister le groupe tout en considérant chaque enfant dans son individualité. Il cherche à conjuguer cohésion collective et épanouissement personnel.

b) Être garant d'un cadre sécurisant et partagé

- Instaurer des règles de vie avec les enfants, pas pour eux.
- Donner du sens aux règles, les faire vivre dans la durée.
- Rappeler le cadre sans autoritarisme, mais avec constance.
- Garantir une sécurité affective pour permettre à chacun de s'exprimer librement.

c) Encourager la parole, l'écoute et la participation

- Organiser des **temps de parole** (rondes du matin, bilans, conseils d'enfants).
- Garantir que **chacun puisse s'exprimer**, même les plus discrets.
- Favoriser les discussions ouvertes : on peut ne pas être d'accord, mais on apprend à écouter et argumenter.

d) Favoriser l'entraide et la coopération

- Proposer des **jeux coopératifs**, des activités en binômes ou en groupes hétérogènes (mélange des âges, des niveaux…).

- Mettre en avant **le collectif plutôt que la performance individuelle**.
- Valoriser les compétences de chacun : « Tu sais faire ça, tu peux aider ton camarade ? »

e) Être un observateur actif et bienveillant

- Repérer les situations d'exclusion, de conflits, de mal-être.
- Intervenir rapidement sans juger, pour accompagner la compréhension de ce qui se passe.
- Observer les dynamiques de groupe pour ajuster les propositions pédagogiques.

f) Avoir une communication exemplaire

- S'exprimer avec **clarté, respect, patience**.
- Bannir toute forme d'humiliation, d'étiquetage, de sarcasme.
- Reformuler, encourager, recadrer avec bienveillance.

g) Encourager l'autonomie et la responsabilité

- Confier des rôles aux enfants dans l'organisation du quotidien.
- Créer des moments où les enfants gèrent eux-mêmes certaines décisions (choix d'activités, organisation d'un temps libre…).
- Valoriser les initiatives.

h) Adopter une posture réflexive

- Prendre du recul : ce que je fais sert-il le vivre ensemble ?
- Se remettre en question, échanger avec l'équipe, ajuster les pratiques.
- Être en cohérence entre ce que l'on dit, ce que l'on fait et ce que l'on incarne.

En résumé :

L'animateur est **un repère, un facilitateur, un médiateur**, mais aussi **un modèle**. Sa posture est un levier puissant pour faire vivre au quotidien les valeurs du vivre ensemble. Par sa manière d'interagir, d'organiser, d'écouter et d'animer, il **donne vie aux intentions pédagogiques** de la structure.

D. L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : UN PILIER CENTRAL DE NOTRE FONCTIONNEMENT

Dans notre vallée, où la nature est à la fois un cadre de vie et un bien commun précieux, éduquer à l'environnement est une mission fondamentale. Cette éducation dépasse la simple transmission de connaissances : elle fait appel à la sensibilité, à l'émotion, à l'émerveillement, autant de leviers puissants pour éveiller une conscience écologique durable et encourager des comportements responsables.

Notre objectif est de faire grandir, chez les enfants comme chez les adultes, une conscience collective de notre responsabilité envers les générations futures et tous les êtres vivants. En développant une sensibilité partagée à l'égard des enjeux écologiques, nous renforçons notre capacité à agir ensemble pour un monde plus respectueux de l'environnement.

Éduquer à l'environnement, c'est aussi revoir notre fonctionnement au quotidien. Cela implique de réfléchir à nos habitudes, d'adopter des gestes concrets et cohérents, et d'impliquer tous les acteurs : enfants, familles, animateurs, partenaires locaux… Ce projet ne peut réussir sans une mobilisation collective et durable.

C'est pourquoi nous avons identifié plusieurs axes d'actions à mettre en œuvre au sein du centre de loisirs, regroupés autour de thématiques précises (déchets, alimentation, déplacements, communication…). Pour chaque thème, des pistes concrètes sont proposées afin d'engager une dynamique participative et évolutive.

Notre engagement : la démarche Éco Accueil de Loisirs – Label Vie

Depuis septembre 2024, le centre **Les Petits Montagnards** est engagé dans une démarche de labellisation **Éco Accueil®**, pilotée par l'association **Label Vie**. Ce label est le **1er label de développement durable dédié à l'enfance jeunesse**, et plus largement aux structures éducatives souhaitant transformer leurs pratiques vers un fonctionnement plus écologique, éthique et socialement responsable.

Objectifs de la démarche :

- Réduire l'impact environnemental et social de nos activités.
- Améliorer le bien-être des enfants et des équipes.
- Encourager une démarche collective, continue et progressive.
- Valoriser les efforts réalisés grâce à un label reconnu.

Comment ça fonctionne ?

La démarche Écolo Crèche repose sur une **organisation structurée en étapes clés** :

1. **Formation** : L'équipe de direction est formée pour intégrer les principes du développement durable dans la vie quotidienne de la structure.
2. **Diagnostic** : Un état des lieux complet (500 points d'observation) permet d'évaluer les pratiques existantes sur 17 grandes thématiques environnementales et sociales.
3. **Plan d'action (Récap'action)** : À partir du diagnostic, nous définissons nos priorités et nos actions concrètes pour progresser.
4. **Suivi et amélioration continue** :
    - Diagnostic initial, suivi d'un **diagnostic intermédiaire** entre 1 et 3 ans.
    - **Diagnostic annuel allégé** chaque année.
    - **Audit** de validation réalisé par une auditrice externe.

5. **Labellisation** : Le label est attribué pour 3 ans, renouvelable. Il atteste de l'engagement réel et mesurable de la structure.

Thématiques abordées :

La démarche couvre **17 domaines**, regroupés en deux grands volets :

- **Volet environnemental** : énergie, eau, déchets, alimentation, activités, entretien, hygiène, matériel, bâtiment, biodiversité…
- **Volet social** : qualité de l'accueil, projet éducatif, bien-être des enfants et des équipes, partenariats, implication des familles…

Nous devons progresser **dans au moins 3 thématiques environnementales** et **sur l'ensemble des thématiques sociales**, en apportant **des preuves concrètes** de changement.

Un projet collectif

Ce projet n'est pas porté uniquement par la direction : **toute l'équipe d'animation, les enfants, les familles et les partenaires** doivent être associés à cette transformation. C'est un **projet fédérateur**, qui donne du sens à notre mission éducative.

PLAN D'ACTIONS CONCRÈTES POUR UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

Thématique	Actions proposées	Compléments d'information
Les déchets	- Mise en place du tri dans toutes les salles accueillant du public - Compostage des déchets organiques - STOP PUB	- Poubelles jaunes (plastiques), bleues (papier/carton), grises (déchets non recyclables) - Bio-seau pour compost - STOP pub sur boîte aux lettres
	- Bannir le jetable	- Verres réutilisables, tasses pour les parents - Serviettes et essuie-mains en tissu
	- Encourager le don, la récupération et la mutualisation	- Boîte à lire, collecte de fournitures usagées (stylos, cartouches, etc.)
Produits ménagers	- Réduire les produits toxiques	- Utiliser du vinaigre blanc, du nettoyeur vapeur
Alimentation	- Ateliers cuisine et goûter	- Cuisiner avec les enfants - Utiliser les restes - Favoriser les légumes de saison
	- Réduction du gaspillage	- Boîte à gaspi pour mesurer les déchets alimentaires - Reconditionnement des excédents (pain, fruits…)

🎨 Matériel	- Activités manuelles à base de récupération	- Utilisation de cartons, rouleaux, bouchons, etc. - Appel à dons
	- Fabriquer ses propres matériaux	- Recettes maison pour la colle, peinture, pâte à modeler, etc.
	- Privilégier l'emprunt	- Livres : bibliothèque de Taninges - Jeux : ludothèque de St-Jeoire
🚶 Déplacements	- Encourager la marche et le vélo	- Sorties locales à pied - Déplacements à vélo avec travail autour du code de la route
	- Optimiser les transports motorisés	- Minibus complet - Mutualisation des bus entre structures
📢 Communication	- Informer les familles	- Affichages sur les défis zéro déchet - Livre de recettes maison - Diffusion des projets enfants
	- Sensibiliser le territoire	- Affiches explicatives (poubelles, zéro déchet) - Expositions - Conférences (ex : Jérémie PICHON)
🔄 **Échange et solidarité**	- Créer un espace d'échange entre familles : vêtements, livres, matériel - Organiser des événements de dons ou de troc - Mettre en place un tableau de besoins et de propositions	- Favoriser le réemploi et la solidarité - Valoriser les ressources locales et éviter la surconsommation

III. Évaluation et évolution du projet pédagogique

A. Un projet en mouvement

Notre projet pédagogique est conçu comme un **cadre évolutif**, vivant et participatif. Il s'adapte aux **besoins, retours et réactions** des enfants, des familles et de l'équipe éducative. Cette souplesse garantit une prise en compte continue des réalités du terrain et permet une amélioration constante de nos pratiques. Pour cela, **des outils d'observation, de suivi et d'évaluation** sont mis en place tout au long de l'année.

1. Outils d'évaluation et de suivi

Pour évaluer la mise en œuvre du projet et ajuster nos actions, plusieurs outils concrets sont mobilisés :

- **Feuilles de présence et tableaux d'effectifs**
  Ils permettent d'analyser la fréquentation, d'identifier les profils des enfants accueillis (quartiers d'origine, mixité sociale…) et d'anticiper les besoins d'accueil.

- **Fiches d'activité**
  Renseignées par les animateurs à chaque séance, elles précisent les objectifs visés, le déroulement de l'activité, les réussites, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration. Elles servent de base pour les bilans périodiques.
- **Réunions d'équipe régulières**
  Ces temps collectifs permettent d'analyser les pratiques, d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques, de mutualiser les expériences, de partager les difficultés et de co-construire des solutions adaptées. Un bilan est réalisé à chaque période.
- **Temps de parole et réunions d'enfants**
  Quotidiens ou hebdomadaires, ces temps de retour avec les enfants donnent une vision immédiate de leur vécu (ressenti, suggestions, difficultés, envies nouvelles…). Cela favorise l'expression, la co-construction de projets et une meilleure prise en compte de leurs besoins.
- **Questionnaires à destination des familles**
  Distribués ponctuellement (en amont de la rentrée, en fin de cycle, ou lors d'événements spécifiques), ils permettent de mieux cerner les attentes, d'évaluer la satisfaction, et de recueillir des propositions.
- **Temps conviviaux avec les familles** (Assemblée générale, "Apéros Assos", cafés-parents…)
  Ces moments d'échange sont autant d'occasions de dialoguer, de débattre sur des thématiques éducatives, et de faire évoluer notre offre et nos pratiques avec les usagers.

2. La démarche d'évaluation : un processus en 3 temps

a) En amont : Évaluer la compréhension du projet

L'évaluation débute dès la mise en œuvre : il s'agit de vérifier si l'équipe d'animation comprend bien les objectifs du projet pédagogique, ses finalités et les moyens à mobiliser.

b) En cours d'action : Régulation et auto-évaluation

Un système de régulation continue est mis en place :

- Réunions d'équipe hebdomadaires
- Bilan intermédiaire des objectifs atteints ou non
- **Auto-évaluations hebdomadaires** des animateurs et stagiaires à l'aide de grilles spécifiques. Ces documents sont remis et discutés en réunion pour ajuster les pratiques.

c) En fin d'année : Bilan global

Un état des lieux est réalisé pour mesurer :

- Les écarts ou correspondances entre les objectifs initiaux et les réalisations effectives
- La dynamique de vie de l'accueil de loisirs
- Le rôle et l'implication de chaque acteur dans la mise en œuvre du projet

Cette évaluation globale vise à nourrir l'amélioration continue et à préparer les ajustements pour la saison suivante.

3. Critères d'évaluation

Vie de l'accueil et équipe d'animation :

- Respect des horaires et du cadre de travail
- Attitudes bienveillantes envers les enfants
- Cohérence entre les paroles et les actes
- Capacité à mettre en œuvre les objectifs du projet pédagogique
- Qualités relationnelles et pédagogiques auprès des enfants

4. Indicateurs d'évaluation

a) En direction des enfants :

- Réduction des conflits persistants (notamment pendant les temps périscolaires)
- Progression dans les comportements sociaux (politesse, autonomie, respect des règles)
- Amélioration du climat émotionnel : moins de pleurs, plus de sourires
- Participation active aux temps d'échange
- Évolution dans les comportements au moment des repas (autonomie, bruit, respect)
- Retours via outils ludiques : "J'aime / Je n'aime pas", météo du jour…

b) En direction des animateurs :

- Renouvellement et diversité des propositions d'activités
- Stabilité, cohésion et motivation de l'équipe
- Nombre et qualité des réunions pédagogiques
- Taux d'encadrement et adéquation aux besoins
- Niveau de qualification et de formation continue

c) En direction des familles :

- Qualité, lisibilité et régularité de l'information transmise
- Nombre et nature des retours (notamment les réclamations)
- Accessibilité des activités : tarifs, lieu, horaires, choix proposés
- Participation aux temps collectifs (réunions, événements, etc.)

Projet de Fonctionnement 2025-2026

I. Le projet d'animation

A. Sous le signe de l'imaginaire, de la découverte… et du lien !

L'année 2025-2026 s'annonce riche en émotions, en aventures et en apprentissages ! Le projet d'animation s'appuie sur une thématique centrale : **stimuler l'imaginaire des enfants**, tout en favorisant leur ouverture au monde, leur épanouissement personnel et **le lien avec les familles**. Chaque période de vacances et temps périscolaire est pensé comme un véritable voyage ludique, éducatif et coopératif.

B. Des vacances pleines d'univers fantastiques

Chaque période de vacances invite les enfants à découvrir un **monde imaginaire** ou un **univers inspirant**, où le jeu, la créativité et l'exploration sont à l'honneur :

- 🍂 **Vacances d'Automne : *La Nuit au Musée***
  Une immersion entre art, science et histoire, où les objets prennent vie la nuit.
- 🎄 **Vacances de Noël : *Festivités de Fin d'Année***
  Un temps chaleureux autour des traditions d'hiver, des contes et de la solidarité.
- ❄️ **Vacances d'Hiver : *Voyage au Cœur du Corps Humain***
  Une aventure scientifique pour découvrir comment fonctionne notre corps.
- 🌸 **Vacances de Printemps : *Mystères au Royaume Enchanté***
  Un monde féérique peuplé de créatures et de sortilèges à résoudre en équipe.
- 🎭 **Vacances de Juillet : *Tous en Scène***
  Théâtre, chant, danse, arts visuels… pour valoriser l'expression de chacun.
- 🎡 **Vacances d'Août : *La Fête Foraine***
  Une fin d'été joyeuse et festive, pleine de couleurs, de jeux et de surprises.

C. Un fil conducteur au fil des saisons

Tout au long de l'année, les **mercredis et temps périscolaires** suivent un rythme saisonnier, favorisant les activités en lien avec la nature, les traditions, et les émotions que chaque saison suscite :

- **Septembre à octobre** : L'automne
- **Novembre à février** : L'hiver
- **Mars à avril** : Le printemps
- **Mai à juillet** : L'été

D. Les semaines à thème 2025-2026

Pour approfondir certains sujets, des **semaines thématiques** viennent ponctuer l'année. Elles permettent aux enfants de découvrir des disciplines ou des causes importantes, souvent avec l'appui de partenaires et d'intervenants extérieurs :

📅 Dates	🧩 Thème
6 au 10 octobre 2025	**Semaine de la Science**
17 au 21 novembre 2025	**Semaine du Livre et de la Culture Pop**
19 au 24 janvier 2026	**Semaine contre le Racisme et les Discriminations**
9 au 13 mars 2026	**Semaine de la Musique et de la Danse (spécial Carnaval)**
18 au 22 mai 2026	**Semaine de la Nature**
15 au 19 juin 2026	**Semaine du Sport**

E. Des mercredis pas comme les autres…

Les mercredis sont pensés comme des temps riches et variés, permettant aux enfants de s'investir, d'expérimenter et de s'épanouir à travers des projets concrets et porteurs de sens.
Chaque **cycle de vacances à vacances** propose une dynamique différente, tout en suivant une trame structurée et évolutive.

Au programme de chaque cycle :

- 🎨 **Un mercredi à thème**
  En lien avec les **semaines thématiques** de l'année (science, livre, musique, etc.), pour explorer un sujet de façon ludique et immersive.
- 🌍 **Un mercredi éco-citoyen**
  Une journée consacrée à la **sensibilisation à l'environnement**, à la solidarité ou à l'engagement citoyen, à travers des ateliers, des jeux coopératifs ou des actions concrètes (nettoyage, jardinage, recyclage, etc.).
- 🔭 **Un mercredi des enfants**
  Une journée **entièrement construite par les enfants**, selon leurs envies : choix des activités, mise en place, animations… Une manière de favoriser l'expression, la participation et la prise d'initiative.

- 🚌 **Un mercredi "sortie à la journée"**
  Pour aller plus loin, découvrir le territoire, vivre des aventures en groupe et renforcer la cohésion : nature, culture, sport, environnement…
- 🤝 **2 à 3 mercredis de projets de groupe**
  Organisation d'activités spécifiques selon les **tranches d'âge (PS/MS – GS/CP – CE/CM)**. Ces temps permettent de construire des **projets collaboratifs**, souvent autour de :
  - l'**intergénérationnel** (visites en maison de retraite, ateliers partagés avec des seniors),
  - la **cuisine** (goûters collectifs, recettes du monde, pâtisserie…),
  - la **gestion des déchets** (créations en matériaux recyclés, réflexion sur la consommation).

Ces mercredis alternent **plaisir, engagement et découverte**, et visent à rendre les enfants **acteurs de leur temps de loisirs**, tout en développant leur autonomie et leur créativité.

F. Sorties nature et culturelles : découvrir, explorer, s'émerveiller

Tout au long de l'année, des **sorties régulières** sont proposées pour permettre aux enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure, développer leur curiosité, leur sens de l'observation, et leur lien à la nature et à la culture locale.

1. Objectifs :

- Favoriser la **découverte du territoire** et de ses richesses naturelles et culturelles.
- Développer la **sensibilité environnementale** et la capacité à s'émerveiller.
- Stimuler les apprentissages autrement, dans des cadres variés et inspirants.
- Renforcer la **cohésion du groupe** dans des contextes différents du centre.

a) Quelques exemples de sorties :

- **Explorations nature** : balades en forêt, découverte de la faune (oiseaux, insectes, empreintes), lecture de paysages, land art, jeux de piste en milieu naturel…
- **Sorties animalières** : ferme pédagogique, parc animalier, observation des chamois au printemps, sortie au brame du cerf en automne.
- **Sorties culturelles** : musée, médiathèque, exposition, spectacle jeune public, visite d'un village ancien ou d'un château. Nous pouvons aller en Suisse pour réaliser ces activités.
- **Sorties sportives ou sensorielles** : accrobranche, randonnée, marche pieds nus, pique-nique sauvage, rallye nature.

Ces sorties sont choisies en lien avec les thématiques de l'année, les saisons et les envies des enfants, afin de donner du sens aux apprentissages et de varier les approches.

G. Mini-séjours et nuitées : vivre l'aventure collective

Les **nuitées et mini-séjours** permettent aux enfants de vivre des expériences inoubliables en dehors du cadre habituel. Ce sont de **véritables temps forts** du projet pédagogique, très attendus par les enfants.

1. Objectifs :

- Encourager l'**autonomie**, la **gestion de soi** et la **vie en collectivité**.

- Favoriser l'**entraide**, le **respect des autres** et la **prise d'initiative**.
- Créer des **liens forts** entre les enfants et avec l'équipe d'animation.
- Découvrir de nouveaux environnements et apprendre autrement.

2. Types de séjours proposés :

- 🏕️ **Mini-camps nature** (2 à 3 jours) : vie sous tente ou en gîte, cuisine collective, veillées autour du feu, activités en plein air (orientation, cabanes, ateliers nature…).
- 🎨 **Séjours thématiques** : art et création, cirque, sport et aventure, expression théâtrale, etc.
- 🏡 **Nuitées au centre** : pour les plus jeunes ou en initiation, avec animations spéciales, repas collectifs et veillées ludiques.
- 🌠 **Nuit sous les étoiles** : bivouac avec observation du ciel, contes de la nature, chants et guitare…

Les projets de mini-séjours sont adaptés aux âges, au rythme des enfants, et sont préparés en amont avec eux (choix des activités, règles de vie, organisation des tâches).

Les **familles sont également associées** à la préparation (réunions d'information, liste de matériel, photos souvenir, restitution), afin de rassurer les enfants et créer une continuité éducative.

H. Créer du lien avec les familles : ateliers et rendez-vous parent/enfant

L'une des priorités du projet est de **favoriser le lien entre l'équipe d'animation, les enfants et leurs familles**. Pour cela, des **moments conviviaux** et des **ateliers parent/enfant** sont proposés tout au long de l'année :

📅 Date	🎉 Activité
Septembre	**Sortie Brame du Cerf en Famille**
10 octobre 2025	**Soirée Jeux de Société en Famille**
13 décembre 2025	**Atelier Parent/Enfant de Noël** (bricolage, contes, goûter)
14 mars 2026	**Atelier Parent/Enfant Carnaval** (création de déguisements, musique)
9 au 13 mars 2026	**Semaine festive avec le carnaval**
Printemps (date à fixer)	**Atelier Pêche en Famille**

Mai 2026	**Sortie Chamois et Soirée Nature**

II. Fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

Le Centre de Loisirs de l'association **Les Petits Montagnards** accueille prioritairement les enfants de **3 à 12 ans** résidant dans la **Communauté de Communes des Montagnes du Giffre**. En fonction des places disponibles, les enfants issus des communes voisines peuvent également être admis.

La capacité d'accueil, telle qu'utilisée par la PMI, est fixée à **22 enfants pour la section maternelle** et **24 pour les primaires**.

A. PÉRIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Le centre est ouvert de **7h00 à 18h30** pendant les vacances scolaires :

- Hiver
- Printemps
- Été (juillet-août)
- Automne
- Noël

Les arrivées et les départs s'effectuent de manière échelonnée afin de s'adapter aux besoins des familles.

Moment de la journée	Horaires d'arrivée	Horaires de départ
Matin	7h00 à 9h00 *(sauf sorties)*	—
Midi	11h30 à 12h00 / 13h30 à 14h00	11h30 à 12h15
Soir	—	16h30 à 18h30 *(sauf sorties)*

(*Se référer au programme d'animation pour les jours de sortie*)

B. LOCAUX UTILISÉS

Les activités se déroulent principalement dans le **Pôle Enfance** de Mieussy, comprenant :

- Une salle de repos (dortoir)
- Une salle pour les petits
- Une salle pour les grands
- Un espace dédié au bricolage
- Une salle de restauration
- Des espaces extérieurs en herbe

Certaines activités peuvent aussi avoir lieu dans les équipements de l'école attenante :

- Cour de récréation
- Gymnase
- Bibliothèque (BCD)
- Jardin pédagogique

Des infrastructures municipales sont également mises à disposition :

- City stade
- Aire de jeux
- Terrains de tennis
- Terrain de football

C. Public Accueilli

Le centre de loisirs « **Les Petits Montagnards** » s'adresse aux enfants âgés de **3 à 11 ans**, proposant un environnement adapté et bienveillant pour accompagner leur épanouissement et leur développement. Afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, les enfants sont répartis en **trois groupes distincts** :

Petite Section / Moyenne Section (3 à 4 ans)
Ce groupe accueille les plus jeunes, qui découvrent progressivement la vie en collectivité dans un cadre sécurisé et stimulant. Les activités sont centrées sur le jeu libre, la motricité, la socialisation et l'éveil sensoriel.

Grande Section / Cours Préparatoire (5 à 6 ans)
Les enfants de cette tranche d'âge bénéficient d'activités ludiques et éducatives, favorisant leur autonomie, leur créativité et le développement de compétences sociales et cognitives.

Cours Élémentaires / Cours Moyen (7 à 11 ans)
Ce groupe rassemble les enfants plus grands, pour qui le centre propose des ateliers et projets adaptés à leurs capacités, encouragent l'esprit d'équipe, la responsabilité et la découverte de nouvelles passions.

Cette organisation par âge permet d'offrir un accueil personnalisé, avec des animateurs formés qui adaptent leurs interventions aux rythmes, intérêts et besoins propres à chaque tranche d'âge, garantissant ainsi une expérience enrichissante, sécurisante et épanouissante pour tous les enfants accueillis.

D. La vie quotidienne

La journée type un emploi du temps qui permet de rendre compte des journées que vivent les enfants au sein de l'Accueil de Loisirs « Les Petits Montagnards ». Le rôle de l'équipe d'animation au cours des différents moment de la journée sont soumis à des règles de fonctionnement adaptées au la structure.

1. Organisation des repas

Les horaires des repas (midi et goûter) peuvent être adaptés en fonction du déroulement des activités quotidiennes. Il est toutefois indispensable d'en informer préalablement l'équipe de direction afin d'assurer une organisation fluide du service.

L'équipe sera vigilante au gaspillage alimentaire. Chaque enfant mange selon son appétit : il est important de ne pas remplir son assiette en excès pour éviter le gaspillage.

Durant le repas, le rôle de l'animateur est primordial. Il doit être présent et disponible à chaque instant :

- Veiller au comportement des enfants (tenue, langage) ;
- Faire passer les plats et aider les enfants à se servir ;
- Insister sur la notion d'équilibre alimentaire et encourager l'enfant à goûter à tous les aliments. L'attitude positive de l'animateur conditionnera la réussite du repas ;
- Aider les enfants à débarrasser et nettoyer les tables dès la fin du repas.

Le repas ne doit pas excéder 45 minutes, au-delà de ce délai, les enfants peuvent devenir agités, ce qui nuit à ce temps calme qui doit rester un moment apaisé dans leur journée.

Une sortie échelonnée par table permettra aux enfants de passer aux toilettes dans le calme. Tous les enfants doivent passer aux toilettes pour se laver les mains et le visage.

2. Hygiène et rangement

L'hygiène et le rangement sont des temps essentiels de la journée, moments privilégiés d'apprentissage et de transmission des bonnes pratiques :

- **Ritualisation du pipi et lavage des mains** : Après chaque passage aux toilettes, l'accompagnement des enfants au lavage des mains est systématique, pour leur santé et celle du groupe. Ce rituel est renforcé avant et après les repas, ainsi qu'avant les activités manuelles.
- **Nettoyage des tables et balayage après chaque activité** : À la fin de chaque activité, les enfants, sous la supervision de l'animateur, participent au nettoyage des tables et au balayage si nécessaire, afin de maintenir un environnement propre et sécurisant.
- **Accompagnement au rangement** : Le rangement est un temps pédagogique où les enfants apprennent à respecter le matériel et à organiser l'espace. L'animateur donne des consignes claires, supervise et contrôle la bonne exécution des tâches.
- **Étiquetage du rangement** : Pour aider les enfants à ranger de façon autonome, les espaces de rangement sont clairement étiquetés avec des repères visuels et écrits, facilitant la compréhension et le repérage du matériel.

3. Temps calmes

Après les repas de midi et du goûter, un temps calme est organisé pour permettre aux enfants de se reposer ou de jouer librement dans le centre.

Ce temps est un temps de travail pour l'animateur, pas un moment de repos personnel.

Encadrement actif :

- Encourager les enfants à choisir et s'investir dans des activités calmes adaptées (lecture, dessin, jeux de société, etc.).
- Participer avec eux si nécessaire pour instaurer une ambiance apaisante et rassurante.
- Être disponible pour répondre à leurs questions ou besoins.

Rappels importants :

- Respecter le rythme individuel de chaque enfant, certains pouvant nécessiter plus de détente ou de moments seuls.
- Favoriser une diversité d'activités calmes pour satisfaire tous les profils d'enfants.

- Rester vigilant aux interactions pour prévenir conflits ou perturbations.

- Prévoir un moment d'échange pour recueillir les impressions et suggestions des enfants.

Interdictions :

- Ne pas adopter une posture passive ou considérer ce moment comme une pause personnelle.
- Éviter toute utilisation non justifiée du téléphone ou du matériel personnel.

4. Activités proposées

Les activités ne sont pas conçues pour simplement occuper les enfants, mais pour leur offrir des opportunités d'épanouissement, de découverte et de développement de leur créativité :

- Les activités manuelles sans objectif précis sont proscrites, sauf si elles s'intègrent dans un projet concret (décoration, jeu, etc.).
- Le gaspillage de matériel est évité, avec une utilisation raisonnée et encadrée des ressources.
- Les activités sont adaptées aux besoins et envies des enfants, favorisant la découverte, l'expression et la créativité.
- Les animateurs choisissent les activités en fonction de leurs compétences et préparent chaque séance avec des fiches techniques ou modèles.
- La participation aux activités permet d'évaluer l'autonomie de l'enfant.

5. Relation avec les familles et accompagnement parental

L'accueil des familles est un moment clé dans la qualité de service du centre et joue un rôle important dans la construction d'une relation de confiance durable.

- **Accueil bienveillant et respectueux** : Chaque famille doit être reçue avec empathie, disponibilité et discrétion, dans le respect de leur histoire et de leurs besoins spécifiques.
- **Écoute active et accompagnement** : L'équipe s'engage à écouter attentivement les préoccupations des parents, à comprendre leurs attentes et à répondre avec clarté et transparence.
- **Soutien parental** : En cas de difficultés ou de problématiques particulières (santé, éducation, vie familiale, etc.), l'équipe oriente les parents vers des services compétents (assistantes sociales, psychologues, structures spécialisées) afin de leur apporter un soutien adapté.
- **Information et dialogue** : Les échanges réguliers avec les familles permettent de mieux accompagner l'enfant dans son développement et favorisent une cohérence entre le cadre familial et le cadre d'animation.
- **Moments d'arrivée et de départ** : Ces instants sont privilégiés pour établir un contact chaleureux et rassurant avec les parents, moments durant lesquels la qualité de l'accueil et de l'encadrement est particulièrement jugée. Une vigilance constante est nécessaire pour que ces échanges soient positifs et constructifs.

6. Temps d'accueil du matin et du soir

Accueil du matin :

- Accueillir chaque enfant individuellement avec bienveillance, pour faciliter la transition entre domicile et centre.
- Observer et écouter l'état physique et émotionnel de l'enfant.
- Permettre aux parents de transmettre des informations importantes.

- Rappeler les règles de vie collective de façon positive.
- Aider les enfants à ranger leurs affaires et encourager leur autonomie.

Accueil du soir :

- Clore la journée avec un échange bref et constructif avec les parents sur la journée de l'enfant.
- Informer sur les points importants (santé, comportement, projets à venir).
- Rassurer les familles et répondre à leurs questions.
- Assurer la confidentialité des échanges.
- Vérifier l'identité de la personne qui récupère l'enfant pour garantir sa sécurité.

Points clés :

- Être disponible, vigilant et attentif à chaque instant.
- Favoriser une communication bienveillante et claire.
- Gérer calmement tout conflit éventuel.
- Respecter strictement les horaires.
- Assurer la transmission des informations importantes à l'équipe.

7. Consignes de sécurité générales

- Ne jamais laisser un enfant sans surveillance, que ce soit à l'intérieur ou dans la cour.
- Veiller à ce que les enfants restent dans l'enceinte du centre en permanence.
- Signaler immédiatement toute situation présentant un risque pour la sécurité à la direction.
- Être particulièrement vigilant pendant les temps informels (temps libres, accueil, repas).
- Lors des sorties et activités en extérieur, vérifier que chaque enfant est équipé de manière adaptée (casquette, crème solaire, lunettes, bouteille d'eau en été, vêtements adaptés à la météo).
- Informer les parents, via des affiches, de l'importance que les enfants disposent d'un petit sac à dos contenant ces éléments essentiels.

Journée type PS/MS

7h00	**ACCUEIL ECHELONNE DES ENFANTS**
9h00	**RANGEMENT ET RITUELS** Lavage de main, rassemblement et appel des enfants
9h15	**SENSIBILISATION ET DÉFIS DYNAMIQUES** Découverte de l'univers du moment
9h45	**PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE** Rituels émotions, responsabilités...
10h00	**ACTIVITÉS PS/MS** Selon le programme de la journée Puis rangement + lavage de mains
11h00	**TEMPS LIBRE**
11h30	**REPAS**
12h30	**SIESTE**
14h00	**ACTIONS ENVERS DÉVELOPPEMENT DURABLE** Compost, tri, jardin...
14h30	**ACTIVITÉS PS/MS** Selon le programme de la journée
16h00	**GOUTER** Bilan de la journée avec les personnages du jour
16h30	**DÉPART ECHELONNÉ DES ENFANTS**

Journée type

CE/CM

7h00	**ACCUEIL ECHELONNE DES ENFANTS**
9h00	**RANGEMENT ET RITUELS** Lavage de main, rassemblement et appel des enfants
9h15	**SENSIBILISATION ET DÉFIS DYNAMIQUES** Découverte de l'univers du moment
9h45	**PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE** Rituels émotions, responsabilités...
10h00	**ACTIVITÉS CE/CM** Selon le programme de la journée Puis rangement + lavage de mains
11h30	**TEMPS LIBRE**
12h00	**REPAS**
13h00	**TEMPS CALME**
14h00	**ACTIONS ENVERS DÉVELOPPEMENT DURABLE** Compost, tri, jardin...
14h30	**ACTIVITÉS CE/CM** Selon le programme de la journée
16h00	**GOUTER** Bilan de la journée avec les personnages du jour
16h30	**DÉPART ECHELONNÉ DES ENFANTS**

LE TEMPS LIBRE

Le temps libre est une opportunité pour les enfants de se construire, d'expérimenter et de partager des moments de liberté tout en étant accompagnés dans un cadre rassurant et sécurisé.

Préparation en amont

Préparation en équipe :
La réussite de ces temps dépend des choix pédagogiques de l'équipe. C'est un temps préparé, il est indispensable de se mettre d'accord en amont sur :

- L'aménagement,
- Les règles,
- La mise à disposition du matériel,
- Un cadre défini,
- La répartition des rôles dans l'équipe (qui anime, qui accueille les parents, etc.).

Ce n'est pas un temps de pause pour les animateurs en présence des enfants.

Mise en place des espaces :
Définir et organiser les zones de jeux par type

- Coin construction (Kapla, Lego, etc.).
- Coin jeux de société.
- Coin lecture et calme.
- Coin jeux d'imitation (cuisine, poupées, marchande).
- Zone de jeux sportifs.

Délimiter clairement chaque espace avec des repères visuels (tapis, plots, meubles, etc.).

- Vérifier que le matériel est en bon état et adapté à l'âge des enfants.
- Mettre en scène certains jeux pour encourager l'envie de jouer.

Routine

Préparation du cadre :

- Établir et rappeler les règles de base pour un usage respectueux des espaces et des autres.
- Assurer la sécurité physique et émotionnelle des enfants.
- Offrir un cadre structuré qui permet des choix variés tout en évitant le désordre.

Précautions importantes :

- Savoir qui part avec ses parents avant midi.
- Avoir sur soi :
  - La trousse à pharmacie,
  - Le talkie allumé et chargé pour échanger avec les collègues,
  - Tout le matériel nécessaire pour le bon déroulement du temps libre.
- Vérifier que les enfants ont été aux toilettes en amont et sont habillés en fonction du lieu (intérieur ou extérieur).
- Si le temps libre se passe à l'extérieur, fermer le portail à clé.

Pendant le temps libre

Encouragement à la diversité :

- Proposer régulièrement des alternatives pour éviter que les enfants ne jouent toujours au même jeu (comme le football).
- Introduire des activités différentes :
  - Jeux de coopération.
  - Petites initiations artistiques.
  - Jeux calmes ou d'expression.

Supervision constante :

- Ne jamais laisser les enfants seuls dans une salle, même si elle semble calme.
- Veiller à ce qu'aucun enfant ne dérange les autres ou ne s'ennuie.

APRÈS LE TEMPS LIBRE

- **Rangement:**
  - Inviter les enfants à ranger les espaces ensemble pour inculquer le respect du matériel.
  - Vérifier que tout est bien en ordre (matériel dans les zones prévues).

- **Préparation pour la suite :**
  - Guider les enfants vers le repas en douceur pour maintenir un cadre serein.
  - Prévoir un temps de "redescente" de l'ambiance

POSTURE DE L'ANIMATEUR

Le temps calme est un temps de travail pour l'animateur, pas un moment de repos personnel.
Présence active :

- Être disponible et au plus près des enfants, tout en respectant leur autonomie.
- Observer les dynamiques entre enfants pour prévenir ou gérer les conflits.
- Encourager et accompagner les enfants dans leurs jeux sans prendre le contrôle.
- Répondre aux besoins spécifiques (un enfant isolé, en recherche d'attention, etc.).

Travail de l'animateur :

- Créer une ambiance qui favorise la créativité et l'échange entre les enfants.
- Réguler les comportements si nécessaire, avec calme et bienveillance.
- Être un modèle en adoptant une attitude respectueuse et impliquée.

Interdictions :

- Ne pas être sur son téléphone ou s'éloigner de la zone d'animation.
- Éviter de rester statique ou passif.

Rappels importants :

Le temps libre n'est pas une absence d'animation : c'est un moment dédié à l'enfant pour explorer et interagir à son rythme, sous l'œil bienveillant et actif de l'animateur. Cela nécessite une posture d'accompagnement et une organisation pour garantir des expériences enrichissantes et sécurisées

LE TEMPS DE SIESTE

Le temps de sieste est conçu pour permettre aux enfants de se détendre après une période d'activité intense tout en favorisant une ambiance sereine et respectueuse des besoins de chacun.

Préparation en amont

Préparation de la salle de sieste :
- Faire les lits et marquer chaque lit pour qu'il soit identifiable par l'enfant.
- Installer les doudous et sucettes dans les lits correspondants.
- Fermer les rideaux pour tamiser la lumière.
- Prévoir une musique douce ou un bruit blanc en fond sonore.
- Veiller à ce que la salle soit propre, rangée et accueillante.

Préparation des activités calmes :
- Sélectionner des livres pour la bibliothèque.
- Préparer des activités calmes et adaptées pour les enfants qui ne dorment pas (coloriages, puzzles, jeux calmes).

Anticipation des transitions :
- Prévoir une histoire à lire ou un CD de conte pour le début de la sieste.
- Organiser une séance de sophrologie ou de relaxation adaptée aux enfants.

Routine

Après le repas :
- Réduire progressivement le volume sonore pour créer une ambiance apaisante.
- Accompagner calmement les enfants aux toilettes pour :
  - Se débarbouiller avec un gant.
  - Aller faire pipi (obligatoire pour éviter les interruptions).
  - Se laver les mains.
- Les aider à se déshabiller (pantalon, pull si besoin) et à s'installer doucement dans leur lit.

Entrée dans la salle de sieste :
- Chuchoter pour parler aux enfants et les inviter à faire de même.
- Les guider doucement vers leur lit en instaurant un climat de sérénité.
- Leur faire ranger leur chaussons près du lit en cas de sortie urgente (incendie).
- Commencer avec une lecture d'histoire, un conte sur CD ou une activité de détente.

Pendant la sieste

Accompagnement au sommeil :
- Favoriser un temps commun pour tous avec une activité apaisante avant que certains enfants ne dorment.
- S'approcher doucement de chaque enfant pour répondre à ses besoins spécifiques (grattage doux, caresses, etc.).
- Demander aux enfants comment leurs parents les endorment pour adapter les gestes.

Gestion des enfants qui ne dorment pas
- Identifier en amont, avec les parents, les enfants qui ne dorment pas.
- Les guider calmement vers la bibliothèque ou une autre salle pour participer à des activités calmes.

Supervision constante :
- Un enfant qui se réveille peut paniquer ou avoir envie d'aller aux toilettes.
- Prévenir les petits accidents ou éviter qu'un enfant ne réveille les autres.

APRÈS LA SIESTE

- Réveiller les enfants en douceur, un par un, avec des mots apaisants.
- Les accompagner pour se rhabiller et passer aux toilettes si besoin.
- Ranger la salle de sieste :
  - Refaire les lits.
  - Ranger les doudous et sucettes.
  - Aérer la pièce et vérifier qu'elle est propre et prête pour la prochaine utilisation.
- Lavage des draps une fois par semaine

POSTURE DE L'ANIMATEUR

Le temps de sieste est un temps de travail pour l'animateur, pas un moment de repos personnel.

Interaction avec les enfants :
- Répondre aux besoins spécifiques (câlins, grattage dans le dos, ajustement des couvertures).
- Intervenir calmement si un enfant se réveille ou a besoin d'aller aux toilettes pour éviter de perturber les autres.

Travail de l'animateur :
- Préparer ou finaliser des fiches techniques pour les activités.
- Évaluer ou planifier les prochaines activités.
- Toujours rester attentif aux enfants et ne pas se plonger uniquement dans les tâches.

Interdiction
- Ne pas utiliser son téléphone personnel

Rappels importants :

Respecter le rythme de chaque enfant et ne jamais forcer un enfant à dormir.
Toujours rester dans une attitude calme et bienveillante.
Vérifier que les activités calmes sont bien organisées et adaptées à l'âge des enfants.
Ne jamais quitter la salle de sieste tant que des enfants y sont présents.
Communiquer avec les parents sur le déroulement de la sieste et les besoins spécifiques de l'enfant.

LE TEMPS CALME

Le temps calme est conçu pour permettre aux enfants de se détendre après une période d'activité intense tout en favorisant une ambiance sereine et respectueuse des besoins de chacun.

Préparation en amont

Aménagement de l'espace :

- Préparer une salle calme et confortable tapis, coussins, poufs, couvertures.
- Assurer une luminosité douce et agréable (rideaux, lampes tamisées).
- Installer un coin lecture avec une sélection de livres adaptés aux âges.
- Prévoir une playlist de musiques douces ou de bruits apaisants (nature, sons relaxants).

Préparation des activités :

Sélectionner plusieurs types d'activités calmes en fonction des préférences et des groupes :

- Lecture individuelle ou collective.
- Coloriages ou mandalas.
- Bricolages simples et silencieux.
- Jeux de mimes ou de théâtre d'ombres.
- Activités de relaxation ou de sophrologie,
- Puzzles ou jeux de société silencieux .
- Écoute d'un conte ou d'une histoire sur CD
- Ateliers philosophiques

Anticipation des transitions :

- Prévoir une activité d'accueil rapide (discussion, tirage au sort des activités) pour guider les enfants vers le calme.
- Organiser le rangement des affaires en amont pour éviter les distractions pendant le temps calme.

Routine

Après le repas :

- Réduire progressivement l'énergie et le volume sonore en proposant un jeu de transition calme (ex. : une ronde silencieuse, un jeu d'écoute).
- Accompagner les enfants pour se poser calmement dans l'espace aménagé.

Installation dans l'espace :

- Chaque enfant choisit une activité calme ou un espace de détente.
- Veiller à ce que les groupes restent équilibrés et que chaque enfant soit accompagné si nécessaire.
- Donner des consignes simples pour instaurer le calme (exemple : "On chuchote, on ne se lève que si c'est nécessaire").

Déroulement des activités :

- Alterner entre un moment collectif (lecture d'histoire, relaxation guidée, atelier philo) et un moment individuel ou en petits groupes.
- Superviser les activités tout en respectant le calme général.
- Proposer de nouvelles idées si certains enfants se désintéressent.

Pendant le temps calme

Accompagnement des enfants :

- Adapter les activités en fonction des besoins : certains enfants peuvent avoir besoin de plus de mouvement (mime ou théâtre d'ombres).
- Encourager une ambiance bienveillante (rappels positifs sur le respect du calme).
- Dans les ateliers philosophiques, veiller à ce que chaque enfant ait la parole et que les échanges restent respectueux.

Gestion des imprévus :

- Si un enfant devient agité, lui proposer une activité différente ou un espace individuel pour se recentrer.
- Prévoir des rotations entre les activités pour maintenir l'intérêt sans perturber le calme.

Supervision constante :

- Ne jamais laisser les enfants seuls dans une salle, même si elle semble calme.
- Veiller à ce qu'aucun enfant ne dérange les autres ou ne s'ennuie.

APRÈS LE TEMPS CALME

- Transitionner en douceur vers l'activité suivante avec un signal sonore ou une petite chanson.
- Ranger l'espace :
  - S'assurer que tout le matériel utilisé est à sa place.
  - Passer un coup de balai ou désinfecter les tables.
  - Vérifier avec les enfants leur ressenti sur le temps calme et prendre en compte leurs suggestions pour les prochaines sessions.

POSTURE DE L'ANIMATEUR

Le temps calme est un temps de travail pour l'animateur, pas un moment de repos personnel.

Encadrement actif :

- Encourager les enfants à choisir et s'investir dans des activités calmes.
- Participer avec eux si nécessaire pour créer une ambiance apaisante.
- Être disponible pour répondre à leurs questions ou besoins.

Interdictions :

- Ne pas être passif ou se comporter comme si c'était une pause.
- Éviter toute utilisation non justifiée du téléphone ou du matériel personnel.

Rappels importants :

Respecter le rythme de chaque enfant : certains peuvent avoir besoin de plus de détente ou de moment seul.
Favoriser les activités diversifiées pour plaire à tous les profils d'enfants.
Toujours être attentif aux interactions pour éviter les conflits ou les perturbations.
Prévoir un moment d'échange avec les enfants pour recueillir leurs impressions et suggestions.

III. Fonctionnement de l'Accueil périscolaire

A. Le public

L'accueil de Loisirs « Les Petits Montagnards » accueille les enfants de 3 à 12 ans répartis en 3 tranches d'âges :

- PS/MS
- GS/CP
- CE/CM

B. La vie quotidienne

1. Accueil du matin

L'accueil du matin est un temps privilégié pour accueillir enfants et parents dans un climat serein. Les animateurs doivent faire preuve d'écoute active et de disponibilité pour recueillir les éventuelles informations transmises par les familles. Il est essentiel que l'équipe soit accessible et bienveillante afin d'instaurer une relation de confiance et de communication.

Pour les familles qui le souhaitent, un petit déjeuner équilibré est proposé aux enfants, composé de lait ou chocolat chaud, jus de fruits ou fruits frais, pain ou biscotte, beurre et confiture. Ce moment convivial permet d'instaurer des échanges chaleureux et constitue également un temps d'éducation et de sensibilisation à une alimentation équilibrée.

À l'issue du petit déjeuner, les enfants sont invités à se laver les dents et à faire un petit débarbouillage. Tous les âges étant mélangés durant ce temps, il peut être pertinent d'organiser l'espace en plusieurs zones afin de respecter le rythme de chacun et de favoriser une entrée progressive et apaisée dans la journée.

2. Temps méridien

Durant la pause méridienne, la priorité est donnée à la sécurité des enfants. Un appel rigoureux est effectué et les transferts entre l'école et les salles d'activités sont encadrés avec vigilance. Ce temps, bien qu'encadré, peut également être animé de manière ponctuelle, dans le respect du rythme des enfants et des contraintes de l'organisation.

3. Accueil du soir

L'accueil du soir est un moment important pour les familles, qui attendent des retours sur la journée de leur enfant. Il est donc essentiel que l'animateur présent puisse fournir des informations claires, même s'il n'a pas été en charge directement de l'enfant. Un cahier de transmission est mis en place pour garantir la circulation des informations entre membres de l'équipe.

Toute situation particulière ou importante doit être transmise à la direction, qui pourra ensuite en faire part aux familles de manière adaptée.

Les animateurs se rendent dans chaque salle de classe pour récupérer les enfants inscrits, afin de sécuriser leur transfert vers la structure des Petits Montagnards et de s'assurer qu'aucun enfant ne soit oublié.

Journée type Périscolaire

7h00 à 8h30

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN

De 7h00 à 8h10: accueil echelonné des enfants et familles

7h00 à 7h30: Petit Déjeuner pour les enfants inscrits
7h30 à 8h00: Pôle d'activités proposés par un animateur

A 8h10: Fermeture du portail et préparation et/départ à l'école

8h30 à 11h30

ECOLE

11h30 à 13h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE - TEMPS MERIDIENS

Récupération des enfants dans la cour, appel
Répartition par activité au choix
Repas en self
Intégration d'une nouvelle activité au choix

- Temps libre
- Ludothèque
- Activité manuelle ou culturelle
- Activité sportive ou relaxation

13h30 à 16h30

ECOLE

16h30 à 18h30

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR

Récupération en classe pour les maternels
Récupération dans la cours pour les primaires
Gouter

17h00: ouverture du portail pour départ echelonné
17h00 - 18h30: Activités éducatives sur réservation
17h00 - 18h30: Ludobulle

IV. Consignes de sécurité et protocoles

A. Objectif général

Assurer la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant, en anticipant les risques et en garantissant une organisation rigoureuse lors de chaque déplacement ou activité hors du centre. L'improvisation est strictement proscrite.

B. SORTIES HORS DU CENTRE

1. Préparation en amont (la veille)

Chaque animateur référent de sortie doit constituer un **sac de sortie complet** et rassembler les documents suivants dans un **classeur dédié** :

📞 Liste des **numéros d'urgence**

👥 **Liste des enfants présents**

📄 **Fiches sanitaires de liaison** (une par enfant)

🩹 **Test d'aisance aquatique** ou certificat médical (selon l'activité)

💳 Moyens de paiement : bon de commande / carte / chèque

🗺️ **Plan d'accès + itinéraire imprimé**

📱 Le **téléphone portable du centre**, chargé et vérifié

2. Trousse de secours à emporter

Préparer une trousse de pharmacie complète :

- Liste des enfants avec **PAI** ou pathologies
- Crème solaire, lingettes, sérum phy, désinfectants
- Sac "à gerbe" : sac plastique + Tic Tac + brumisateur
- Vêtements de rechange + couverture de survie
- Matériel spécifique (tire-tic, ciseaux, gants, pansements…)

Astuce terrain : faire une check-list plastifiée accrochée à la trousse pour vérifier le contenu avant chaque départ.

3. Sac pique-nique

À préparer :

- Jerrican d'eau, gobelets, sacs poubelle
- Papier toilette
- Couteaux (2 minimum)
- Glacière + pains de glace

Rappel : à mettre en sac à dos individuel si besoin

4. Sac jeux et loisirs

En fonction de la sortie :

- Jeux de plein air (ballons, molkky, frisbee…)
- Jeux calmes (livres, cartes, 7 familles, Dobble…)
- Jeux spécifiques à l'environnement (plage/neige)

5. Une heure avant le départ

- Récupérer les pique-niques au frigo + pains de glace (congélo cuisine CL)
- Vérifier que chaque enfant a :
  Casquette • K-Way • Maillot • Gourde • Serviette
- Afficher le **panneau d'absence** + **feuille de sortie** sur la porte du centre

C. SORTIES BAIGNADE

1. À faire à l'arrivée :

- Signaler le groupe au maître-nageur
- Suivre scrupuleusement ses indications
- Organiser les passages aux vestiaires :
  chaussures dans un sac commun, passage à la douche **obligatoire**

2. Rôles des animateurs

- Tous les animateurs participent activement : **pas un temps de pause**
- Proposer des jeux aquatiques (ballon, relais, parcours flottant…)
- Aider à l'habillage/déshabillage et vérifier les affaires de chaque enfant
- Surveiller les enfants **dans l'eau**, **par petits groupes** (répartition à prévoir)

3. Respect des règles (affichées dans le classeur baignade) :

- Pas de short, caleçon, ni bikini
- Interdiction de courir, de plonger sans autorisation
- Séparer les espaces pour cohabiter avec d'autres groupes
- Les enfants vont dans le grand bassin **uniquement avec test réussi**

4. Retour aux vestiaires :

- Vérifier que chaque enfant **se change complètement**
- Aucun vêtement oublié
- Contrôle des sacs : tout est bien récupéré

D. SORTIES NATURE ET PROMENADES

1. Avant de partir :

Chaque enfant doit avoir :

- Un chapeau / bonnet selon la saison
- Crème solaire mise si besoin
- Chaussures adaptées (pas de tongs, pas de baskets ouvertes)

- Vêtements adaptés à la météo

2. Pendant la marche :

- Enfants **2 par 2**, toujours **à droite** sur la route
- Animateurs en tête et en queue de groupe (gilet jaune pour celui à l'arrière)
- Sur les sentiers : **file indienne**, pas de dépassement
- Respect de l'environnement :
  → Pas de cueillette abusive
  → Pas de jets de pierre

3. En cas de problème :

- Appel immédiat au centre avec le téléphone portable du groupe
- En cas de blessure : un adulte reste avec le groupe, un autre appelle les secours

E. TRANSPORTS

1. À pied

- Traversées en petits groupes
- Un animateur arrête les voitures si besoin, un autre sécurise les enfants
- Marcher en file ou deux par deux, à droite

2. À vélo

- Casque obligatoire
- Matériel vérifié (freins, lumière, sonnette…)
- Trousse de réparation + trousse de secours
- Itinéraire repéré à l'avance
- Un animateur devant, un animateur derrière

3. En minibus

- Animateur **non en permis probatoire** pour le transport d'enfants
- Ceintures attachées, sac à dos rangés
- Carnet de bord rempli (avant/après), essence faite après le voyage

4. En autocar (SAT ou Autocars Pays de Savoie)

PROTOCOLE TRANSPORT

LES MISSIONS DE CHACUN

1 Avant le trajet :

PAR QUI:

- S'être informé en amont sur l'itinéraire, le lieu de déplacement. — **TOUS**
- Préparer les fiches sanitaires, trousse à pharmacie, sac à vomi, pique-nique, chasubles , talkie-walkie et matériels nécessaire — **TOUS**
- Les animateurs doivent impérativement rappeler les consignes de sécurité aux enfants. — **TOUS**
- Regrouper, compter et canaliser les enfants avant le départ.
- Faire l'appel et pointer les enfants avant de les faire monter — **TOUS**

2 Pendant le trajet :

- Regroupez et chargez les sacs ou matériel en soute. — _____
- L'animateur monte en premier et place les enfants. — _____
- L'animateur compte les enfants à l'entrée du bus. — _____
- Veillez à ce que les enfants soient correctement assis et portent leur ceinture de sécurité. — **TOUS**
- Veillez au confort des enfants en les invitant notamment à ôter leurs vêtements chauds, à placer leur sac à dos... — **TOUS**
- Etre présent auprès des enfants et ne pas s'endormir — **TOUS**
- Faire respecter un minimum de calme pendant le trajet ou proposer des jeux, chants — **TOUS**
- Lors des descentes en car, faites preuve d'une grande vigilance — **TOUS**
- Recompter tout le monde et donner le signal au conducteur. — **TOUS**

3 Après le trajet :

- Donner le signal aux enfants de se détacher quand le bus est correctement stationné. — **TOUS**
- L'animateur aide les plus petits à se détacher et à remettre leurs affaires sur eux. — _____
- L'animateur référent du groupe descend en premier pour réceptionner les enfants de son groupe. — _____
- L'animateur "balai" vérifie que rien n'est oublié (sur les sièges et en dessous des sièges) — _____
- Les animateurs référent comptent les enfants de leur groupe respective. — **TOUS**

PROTOCOLE TRANSPORT

LES RÔLES DE CHACUN

Le chef de convoi :

- Il/elle doit s'assurer de la conformité du transport et veiller à son bon déroulement.
- Il/elle communique avec le chauffeur (prise de contact, état du conducteur..) itinéraire, arrêts programmés.
- Il/elle a en sa possession la liste nominative des passagers.
- Il/elle doit veiller – ainsi que ses collègues – à ce que les enfants soient correctement assis durant le trajet et portent leur ceinture de sécurité.
- Il/elle doit compter en permanence les enfants et donner le top départ au conducteur .
- Il/elle doit veiller à placer un animateur près de chaque porte (avant, milieu et arrière) et issues de secours (voir photo).

Le bagagiste :

- Il/elle s'occupe de charger et décharger le matériel dans la soute (pique-nique, matériel..)
- Il/elle veille à ce qu'aucun sac n'encombre l'allée centrale du car.

Le contrôleur :

- Il/elle monte en premier dans le bus pour placer les enfants sur les sièges autorisés.

L'assisant sanitaire :

- Il/elle est garant de la sécurité affective et morale de l'enfant.
- Il/elle est à l'écoute de tous les enfants.
- Il/elle s'occupe des enfants malades (vomis..)
- Il/elle à toujours en sa possession des sacs et mouchoirs.

Le nettoyeur :

- Il/elle est le dernier à descendre du bus.
- Il/elle s'assure qu'il ne reste plus rien sur les sièges et en dessous des sièges.
- Il/elle est muni d'un sac poubelle pour ramasser les déchets et s'assure que le bus est propre.

PROTOCOLE TRANSPORT

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les consignes :

Règles de sécurité et de civilité à bord du véhicule

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers
En cas de contrôle, le montant de l'amende s'élève à 135 €
à la charge du passager.

Ne voyagez pas debout*
Restez assis durant tout le trajet avec votre ceinture attachée.
Ne vous levez qu'en cas d'extrême nécessité,
et attendez l'arrêt complet de l'autocar lorsque vous souhaitez descendre.
*sauf pour certaines lignes où cela est spécifiquement autorisé.

Conservez l'allée centrale dégagée
Tous les bagages, cartables ou effets personnels doivent être placés
dans les porte-bagages situés au-dessus ou en dessous des sièges passagers.

Ne parlez pas au conducteur
Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter
commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent.

Il est interdit de fumer et de vapoter à bord du véhicule
Articles L.3512-8 et L.3513-6 du Code de la santé publique.
Fumer à bord du véhicule vous expose à une amende forfaitaire de 68 €.

Ne dégradez pas le véhicule
Tout acte d'incivilité, de dégradation ou de vandalisme
est passible d'une contravention.

Issues de secours et équipements de sécurité

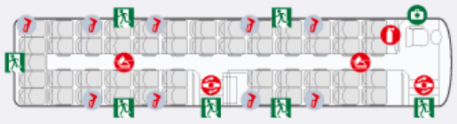

marteau brise-vitre
trousse de secours
système d'ouverture de secours des portes
trappe de toit
extincteur
issue de secours

FNTV

Le placement :

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS
DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS

AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.

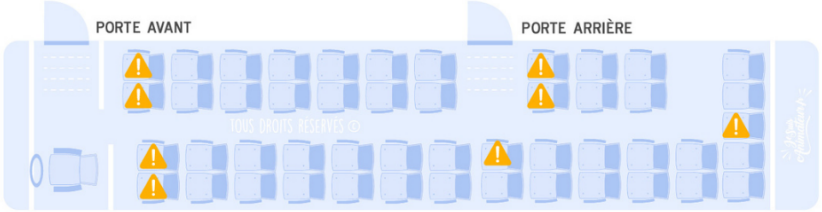

F. EN CAS D'ACCIDENT OU DE BLESSURE

1. À faire immédiatement

- Isoler l'enfant et **évaluer la gravité**
- Porter des gants pour toute intervention
- Consulter sa fiche sanitaire et PAI
- Inscrire les soins dans le **cahier d'infirmerie**

2. En cas de blessure grave :

- Appeler les secours (15 ou 18) avec fiche sanitaire en main
- Prévenir les familles
- Un animateur **accompagne l'enfant** si transport à l'hôpital
- Prévenir la direction (Sandrine / Océane)
- Remplir une **déclaration d'accident** dans la journée

G. ASTUCE PRATIQUE POUR LES ANIMATEURS

- **Faire une check-list plastifiée pour chaque type de sortie** (baignade, rando, bus…) à cocher au fur et à mesure.
- **Prévoir un sac "urgence animateur"** avec trousse pharmacie mini + copie des fiches PAI + numéro du centre + mini goûter + mouchoirs.

H. PROTOCOLES

CAHIER DE PRÉSENCE

Le cahier de présence est un outil important de suivi des présences et de facturation. Merci de ne pas dessiner dessus et de le remplir consciencieusement

Sur le mercredi et les vacances :

- Cocher ☒ à chaque appel la présence de l'enfant

Matin Midi Après-midi

☒ ❒ ❒

- Surligner en jaune matin, midi et après midi quand l'enfant a quitté la structure

Matin Midi Après-midi

☒ ☒ ☒

Sur le périscolaire (rappeler aux familles de pointer sur la tablette à l'arrivée et au départ de la structure)

- Cocher ☒ à chaque appel la présence de l'enfant sur la liste par enseignant puis reporter sur la générale

16h30

☒

- Noter en rouge **APC** en cas d'absence de l'enfant du fait des APC

16h30

❒ APC

- Surligner en jaune quand l'enfant a quitté la structure

16h30

☒

Gestion des absences :

AF : Absence facturée (absence non prévenue ou prévenue hors délai)

AE : Absence excusée (absence prévenue dans les délais ou justificatif maladie)

APC : Temps non facturé

PB : Temps non facturé (parent bénévole sur une action ou une réunion durant la présence de l'enfant)

☒ : Présence en supplément du planning prévu :

PROTOCOLE UTILISATION TABLETTE

Mot de passe : 1234

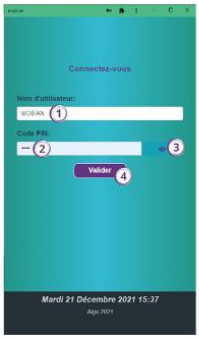

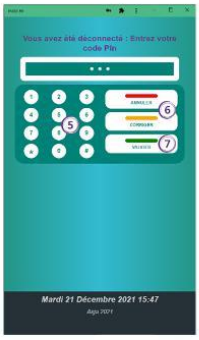

Cliquez sur pointage

Choisissez « Périscolaire » puis Périscolaire ou Mercredi

Cliquez sur filtre (entonnoir en haut à gauche)

Cliquez sur temps d'accueil et enlever les temps qui ne sont pas concernés (horaires matin + petit dej par exemple sur c'est le temps du soir qui vous intéresse)

Cliquez sur type de pointage, choisissez les temps avec réservations. Si un enfant a été ajouté entre temps il faudra revenir sur le filtre et annuler ce filtre pour voir tous les enfants qu'ils aient réservé ou pas

Cliquez ensuite sur la croix en haut à droite pour revenir sur la liste.

Vérifier que le bouton 4 est en présence, cliquez sur le 3 confirmer les réservations.

A 17h00, à la récupération des listes :

- Je bascule le bouton 4 en absences injustifiées
- Je note tous les absents en AF
- Je bascule le bouton 4 en présence
- J'ajoute tous les présents non-inscrits ou rajoutés

A 17h11, je rajoute une présence (17h00-17h30) à tous les enfants inscrits jusqu' à 17h00 et qui sont encore présents

A 17h41, je rajoute une présence (17h30-18h00) à tous les enfants inscrits jusqu' à 17h30 et qui sont encore présents

A 18h11, je rajoute une présence (18h00-18h30) à tous les enfants inscrits jusqu' à 18h00 et qui sont encore présents

ACCUEIL PERISCOLAIRE

CHECK LIST POUR L'ANIMATEUR RESPONSABLE DE L'ACCUEIL DU MATIN

Cette check-list pratique vous accompagnera pour garantir un accueil matinal bienveillant, efficace et représentatif des valeurs de notre structure.

CHECK-LIST

À l'arrivée :

- Installer les listes d'appel, le téléphone, le cahier de messages et la tablette.
- Sortir la grille d'affichage à l'extérieur et refermer les portes.
- Fermer le portail à clefs à 8h10

Lorsque les familles arrivent :

- Lorsqu'une famille sonne à l'interphone :
  - Décrocher et taper 612* pour ouvrir la porte.
  - Aller à la rencontre de la famille.
  - Demander comment l'enfant va et s'il y a des informations particulières à noter dans le cahier (pour transmettre aux enseignants ou à la direction en cas de changements ou annulations d'inscriptions).

Accompagnement de l'enfant :

- Une fois que le parent a dit au revoir à l'enfant :
  - L'accompagner à son porte-manteau.
  - Lui demander de se déshabiller et de mettre ses chaussons (rangés dans sa boîte).
  - Vérifier que l'enfant a tout le matériel nécessaire à la journée en fonction de ses activités : vêtements adéquats pour sortie, chaussures de marche, gourde, sac à dos, etc.
  - Lui demander d'aller se laver les mains.
- Lorsque tout est fait, l'accompagner jusqu'à sa salle.
- Prévenir l'animateur présent dans la salle de son arrivée.

VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES :

- Vérifier que les sacs et vêtements sont toujours rangés correctement pour ne pas bloquer l'accès.
- S'assurer que chaque enfant dispose d'une paire de chaussons, notamment en cas de sortie d'urgence (incendie).

TRANSMISSION DES INFORMATIONS

- Noter dans le cahier de messages toutes les informations importantes à transmettre aux enseignants ou à la direction (changements, annulations, etc.).
- Être vigilant à la communication bienveillante avec les familles.

Rappel :

Vous êtes l'image de la structure : accueillez chaque famille avec bienveillance et professionnalisme.
Assurez un environnement sécurisé, ordonné et chaleureux pour les enfants.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

CHECK- LIST POUR L'ANIMATEUR RESPONSABLE DU PETIT DÉJEUNER

Cette check-list pratique vous accompagnera pour garantir un petit déjeuner organisé, convivial et en adéquation avec les valeurs de notre structure.

CHECK-LIST

Avant l'arrivée des enfants :

- Aller chercher le pain à la boulangerie.
- Prendre la température du frigo.
- Sortir les aliments : beurre, confiture, lait, jus de fruits, reste de goûter, fruits.
- Préparer la vaisselle : bols, verres, cuillères.

Pendant le petit déjeuner :

- Servir les enfants au fur et à mesure de leur arrivée :
  - Leur proposer une boisson, une tartine ou des céréales.
- Garder un œil sur l'horloge pour veiller à ce qu'ils ne traînent pas.
- S'assurer qu'ils se lavent les dents correctement après le petit déjeuner.

Rangement et nettoyage :

- Ranger et nettoyer la table après le petit déjeuner.
- Rassembler la vaisselle dans la caisse à laver.
- Nettoyer le plan de travail.
- Plier et ranger le linge qui a séché.

À 7h36 :

- Plus aucun enfant n'est admis au petit déjeuner.

GESTION DE LA VAISSELLE ET DES ESPACES

- Récupérer la caisse à vaisselle sale dans la salle brico.
- Mettre en route le lave-vaisselle et y charger les éléments suivants : verres, couteaux, assiettes, pots à eau, etc.
- Vider le lave-vaisselle une fois le cycle terminé.
- Vidanger le lave-vaisselle.
- Nettoyer et essuyer le lave-vaisselle ainsi que l'évier, pour ne plus laisser de gouttes d'eau.
- Mettre à sécher les verres en pyramide dans la cuisine des petits.
- Ranger le reste de la vaisselle.

NETTOYAGE DES ESPACES COMMUNS

- Désinfecter les tables de la salle brico.
- Nettoyer l'évier, le micro-ondes et le frigo.
- Passer un coup de balai pour finaliser le nettoyage.

Rappel :

Vous êtes l'image de la structure : accueillez chaque famille avec bienveillance et professionnalisme.
Assurez un environnement sécurisé, ordonné et chaleureux pour les enfants.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

CHECK-LIST POUR L'ANIMATEUR EN CHARGE DE L'ANIMATION DU TEMPS DU MATIN

Cette check-list pratique vous accompagnera pour garantir une animation matinale dynamique, enrichissante et conforme aux valeurs de notre structure.

CHECK-LIST

Avant l'arrivée des enfants :

- Préparer les espaces d'animation :
  - Vérifier la propreté et l'organisation des lieux.
  - Mettre en place le matériel nécessaire pour les activités prévues (coin jeux de société, coin dessin, coin petite activité manuelle...)
  - S'assurer que les tables et les chaises sont disposées en fonction des besoins.
- Vérifier les consignes spécifiques auprès de la direction ou des autres animateurs.

Accueil des enfants :

- Accueillir les enfants avec bienveillance et dynamisme.
- Vérifier que les enfants se sont bien lavés les mains ou les dents pour ceux qui viennent du petit déjeuner.
- S'assurer que chaque enfant est correctement installé pour débuter les activités.

Pendant les activités :

- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux intérêts des enfants :
  - Jeux calmes, ateliers créatifs, discussions en groupe, etc.
- Encourager la participation de tous en valorisant les efforts et la créativité.
- Maintenir un climat positif et inclusif tout en veillant au respect des règles.
- Anticiper et gérer les éventuels conflits de manière bienveillante et constructive.

TRANSITIONS ET FIN DE LA MATINÉE

- Annoncer les changements d'activités ou la fin des jeux avec suffisamment d'anticipation.
- Aider les enfants à ranger le matériel utilisé.
- Guider les enfants vers le vestiaire pour qu'ils s'habillent, rangent leur chaussons et partent à l'école avec toutes leurs affaires.

RANGEMENT ET NETTOYAGE

- Vérifier que tous les jouets, jeux et crayons sont rangés.
- S'assurer que les chaussons sont rangés correctement.
- Remettre le matériel à sa place.
- Nettoyer les tables et autres surfaces utilisées, en s'assurant qu'elles sont vides et propres pour le prochain temps d'accueil.
- Passer un coup de balai si nécessaire.

Rappel :

Vous êtes l'image de la structure : accueillez chaque famille avec bienveillance et professionnalisme.
Assurez un environnement sécurisé, ordonné et chaleureux pour les enfants.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

CHECK-LIST POUR L'ANIMATEUR EN CHARGE DE LA COORDINATION DES TEMPS MÉRIDIENS

Cette check-list pratique vous accompagnera pour garantir un temps méridien structuré, dynamique et bienveillant, en accord avec les valeurs de notre structure. En tant que coordinateur, vous êtes le garant du bon déroulement de cette période clé.

CHECK-LIST

Avant l'arrivée des enfants :

- 11h15 :
  - Récupérer les listes en cantine.
  - Préparer les listes par classe.
  - Préparer le tableau pour les 2èmes activités.
  - Préparer la sono pour le générique de fin.
  - Vérifier auprès de l'équipe les horaires de service et l'attribution des groupes :
    - 1er groupe : départ à 12h35.
    - 2e groupe : départ à 12h45.
    - 3e groupe : départ à 12h55.
  - Rappeler les consignes de séparation de certains enfants en activité.

Accueil des enfants et gestion des inscriptions :

- 11h30 :
  - Accueillir les enfants et les faire asseoir au centre de la cour après leur passage auprès des animateurs pour être notés.
  - Vérifier que tous les enfants sont bien arrivés avant de lancer le cri de rassemblement.
  - Si des enfants sont absents ou non inscrits sur les listes :
    - Gérer le lien avec l'enseignant et la cantine pour s'assurer qu'un enfant ne s'est pas sauvé.
    - Contacter la famille si un enfant non inscrit est présent.
  - Lors de l'inscription aux activités, vérifier que chaque enfant choisit une activité et éviter que les mêmes aillent systématiquement en temps libre.
  - Vérifier que chaque animateur a bien ses 18 enfants et qu'ils se rendent en rang sur leur lieu d'activité.
  - Récupérer les listes d'appel des animateurs.

Suivi des activités et second temps d'animation :

- Une fois les activités lancées :
  - Pointer les enfants présents sur la tablette.
  - Installer le second temps d'activité :
    - 12h35 : Activité manuelle.
    - 12h45 : Activité sportive.
    - 12h55 : Activité d'expression.
  - Se positionner à l'extérieur pour accueillir les enfants, leur demander de s'inscrire et maintenir chaque groupe rangé et calme en attendant l'arrivée des animateurs.
  - À partir de 12h30, vérifier via le talkie-walkie que les animateurs sont bien à l'heure à la cantine afin de ne pas perturber le service.
  - Passer sur chaque activité pour s'assurer du bon déroulement, repérer les réussites et identifier les problématiques afin d'en discuter avec l'équipe.
  - Durant la seconde activité, prévenir les animateurs via le talkie-walkie des enfants qui arrivent de manière échelonnée du self.

Fin du temps méridien :

- 13h15 :
  - Lancer le générique.
  - Vérifier que les salles sont rangées.
  - Vérifier que le vestiaire ne contient aucune affaire oubliée.
  - Se rendre dans la cour pour accompagner l'équipe au retour des enfants en classe.

Gestion des incidents :

- En cas d'accident, d'enfant malade ou d'incident :
  - Contacter immédiatement les familles.
  - Prévenir les enseignants et la responsable de la cantine.

Rappel :

Vous êtes l'image de la structure : assurez un encadrement dynamique et bienveillant. Favorisez un cadre organisé, sécurisé et propice à la détente et au bien-être des enfants.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

CHECK-LIST POUR L'ANIMATEUR EN CHARGE DES TEMPS MÉRIDIENS

Cette check-list pratique vous accompagnera pour garantir un temps méridien structuré, dynamique et bienveillant, en accord avec les valeurs de notre structure.

CHECK-LIST

Avant l'arrivée des enfants :

- 11h15 : Récupérer les listes et le matériel d'activité, talkie allumé et chargé, trousse à pharmacie, stylo.
- Vérifier l'organisation du service :
  - 1er groupe : départ à 12h35.
  - 2e groupe : départ à 12h45.
  - 3e groupe : départ à 12h55.
  - Si une activité est prévue au gymnase, elle doit impérativement se terminer à 12h55.
  - Si une activité sportive en extérieur est prévue :
    - Utiliser le terrain d'herbe ou la moitié de la cour.
    - L'autre moitié est réservée au temps libre.

Accueil des enfants et gestion du passage à la cantine :

- 11h30 : Répartition des 3 animateurs dans la cour pour cocher les enfants qui sortent de classe.
- Les enfants s'assoient en cercle dans la cour.
- Au cri de rassemblement, le silence se fait.
- Un animateur :
- Dit bonjour et explique quel groupe part en temps libre (rotation des niveaux : CP le lundi, CE1/CE2 le mardi, CM1 le jeudi, CM2 le vendredi).
- Invite ce groupe à se ranger devant le banc avec le personnel communal.
- Présente les activités proposées.
- Les enfants choisissent leur activité en s'inscrivant auprès de l'animateur concerné (18 places max par activité).
- Les enfants restants (à partir du 55e) rejoignent le groupe en temps libre.

Accompagnement en cantine :

- Les enfants se déplacent en rang, deux par deux, dans le calme.
- À l'arrivée en cantine, vérifier que :
  - Chaque enfant a retourné son nom sur le tableau.
  - Chaque enfant s'est lavé les mains.
  - Chaque enfant a rangé sa veste avant d'entrer.
- Une fois ces vérifications faites, autoriser l'entrée en cantine.
- Revenir immédiatement à l'entrée de la structure pour récupérer le groupe suivant.

Organisation des activités après le repas :

- L'animateur qui termine à 12h35 propose une activité manuelle rapide pour les enfants du temps libre ayant fini de manger.
- L'animateur qui termine à 12h45 propose une activité sportive ou un jeu en extérieur.
- L'animateur qui termine à 12h55 propose une activité d'expression.

Fin du temps méridien :

- 13h15 : Lancement du générique.
- Les animateurs emmènent leur groupe dans la cour, contre le grillage.
- Les enfants se rangent par classe.
- À l'ouverture du portail, les animateurs conduisent les groupes en rang jusqu'à l'entrée de l'école.
- Vérifier que :
  - Aucun enfant ne court.
  - Tous rentrent dans le calme.

Rappel :

Vous êtes l'image de la structure : assurez un encadrement dynamique et bienveillant. Favorisez un cadre organisé, sécurisé et propice à la détente et au bien-être des enfants.

Accueil periscolaire

CHECK-LIST POUR L'ANIMATEUR RESPONSABLE DE L'ACCUEIL DU SOIR

Cette check-list pratique vous guidera étape par étape pour assurer un accueil périscolaire structuré, sécurisé et en toute sérénité. En tant qu'animateurs responsables et bienveillants, vous êtes également l'image de la structure à ce poste.

CHECK-LIST

A **16h15 :**

- Installer le téléphone, la tablette et le cahier de messages.
- sur la tablette :
- cocher toutes les présences.
- saisir les absences déjà annoncées.

A 16h45 :

- récupérer les listes d'appel dans chaque groupe.
- sur la tablette :
  - basculer le bouton 4 en absences injustifiées.
    - noter tous les absents en AF.
  - basculer le bouton 4 en présence.
    - ajouter tous les présents non-inscrits ou ajoutés.

A 17h00 :

- ouvrir le portail.
- accueillir les familles et vérifier les identités des personnes venant chercher les enfants.
- pointer la tablette et surligner en jaune les enfants lorsqu'ils sont rendus à leurs parents

Gestion des présences après 17h00 :

- à 17h11 : ajouter une présence (17h00-17h30) à tous les enfants inscrits jusqu'à 17h00 et qui sont encore présents.
- à 17h41 : ajouter une présence (17h30-18h00) à tous les enfants inscrits jusqu'à 17h30 et qui sont encore présents.
- à 18h11 : ajouter une présence (18h00-18h30) à tous les enfants inscrits jusqu'à 18h00 et qui sont encore présents.

RÈGLES POUR LE DÉPART DES ENFANTS

- Un enfant ne peut pas partir seul (sauf autorisation spéciale).
- Un enfant ne peut pas partir avec un autre mineur.
- Un enfant doit repartir avec l'un de ses parents (sauf autorisation spéciale).
- Si une personne nouvelle est autorisée à venir chercher l'enfant et que vous ne la connaissez pas, demander sa carte d'identité.

TÂCHES SUPPLÉMENTAIRES

- Transmettre aux familles :
  - Les informations communiquées par l'école.
  - Toute autre information liée à la structure ou aux activités.
- Vérifier que l'enfant :
  - A toutes ses affaires.
  - Est habillé correctement pour la saison avant de sortir.
  - Lui apporter de l'aide pour s'habiller si besoin.

Rappel :

Rester vigilant sur la sécurité et le bien-être des enfants.

Maintenir une communication claire et respectueuse avec les familles.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

CHECK-LIST POUR L'ANIMATEUR EN CHARGE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DU SOIR

Cette check-list pratique vous accompagnera pour garantir des activités éducatives de qualité, sécurisées et en adéquation avec les valeurs de notre structure.

CHECK-LIST

Avant l'arrivée des enfants :

- Préparer chaque activité en amont :
  - Créer une fiche technique détaillée pour l'activité prévue.
  - Faire valider la fiche technique par la direction.
- S'assurer que tout le matériel nécessaire est prêt avant 16h15 :
  - Transporter le matériel dans la salle et l'installer si nécessaire.
- Vérifier les consignes spécifiques auprès de la direction ou des autres animateurs.
- S'assurer d'avoir avec soi :
  - Un talkie-walkie.
  - Une trousse à pharmacie.
  - Les PAI des enfants concernés.

Accueil des enfants :

- Accueillir les enfants avec bienveillance et dynamisme.
- Expliquer brièvement l'activité et ses objectifs.
- Rappeler les règles et consignes de l'activité avant de commencer.

L'ACTIVITE

Pendant l'activité (à partir de 17h00) :

- Adapter les consignes en fonction de l'activité :
- <u>Bricolage :</u>
- Installer des nappes sur les tables.
- Fournir des tee-shirts de protection.
- <u>Cuisine :</u>
- Désinfecter les tables.
- Demander aux enfants de s'attacher les cheveux et de se laver les mains.
- <u>Activités sportives :</u>
- Sécuriser l'espace de jeux et retirer tout objet pouvant causer des accidents.
- Encourager la participation active des enfants tout en valorisant leurs efforts.
- Maintenir un climat positif et inclusif tout en veillant au respect des règles.
- Anticiper et gérer les éventuels conflits de manière bienveillante et constructive.

RANGEMENT ET NETTOYAGE

À partir de 17h45 :

- Faire une évaluation à chaud de l'activité avec les enfants pour recueillir leurs impressions.
- Encourager les enfants à participer activement au rangement et au nettoyage.

Contrôler que :

- Tout le matériel est à sa place (particulièrement dans le gymnase si utilisé).
- Les tables sont nettoyées et prêtes pour le prochain temps d'accueil.
- La salle est propre (passer un coup de balai si nécessaire).
- Ramener tous les enfants dans la salle d'accueil pour 18h00.

Rappel :

Vous êtes l'image de la structure : accueillez chaque famille avec bienveillance et professionnalisme.
Assurez un environnement sécurisé, ordonné et chaleureux pour les enfants.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

CHECK-LIST POUR LA GESTION DU GOÛTER DES ENFANTS

Cette check-list a pour objectif de structurer efficacement le temps de goûter, garantissant ainsi une prise en charge sereine et organisée des enfants.

Accueil des enfants :

- Pour les enfants de maternelle :
  - Aller chercher les enfants directement dans leurs classes.
  - Les accompagner jusqu'à la structure.
  - Leur faire poser leurs affaires au vestiaire.
  - Veiller à ce qu'ils mettent leurs chaussons.
  - Les accompagner au lavage des mains.

- Pour les enfants de primaire :
  - Attendre les enfants sous le préau.
  - Faire l'appel et cocher leur présence.
  - Les accompagner jusqu'à l'Algéco pour qu'ils posent leurs affaires.
  - Les diriger vers les lavabos pour se laver les mains.

Organisation du goûter :

1. Installer les tables et préparer le matériel nécessaire (serviettes, gobelets, etc.).
2. Disposer le goûter (biscuits, fruits, boissons, etc.) en respectant les consignes sanitaires (gants).
3. Superviser la distribution équitable du goûter à chaque enfant.
4. Vérifier que les enfants restent assis et mangent dans le calme.
5. Encourager les enfants à jeter leurs déchets dans les poubelles appropriées (tri des déchets).

- **En cas de goûter en extérieur :**
  - Après le lavage des mains, les groupes se positionnent comme suit :
    - PS/MS : en ronde dans la cour des grands.
    - GS/CP : en ronde dans la cour des grands.
    - CE/CM : assis dans le cercle blanc au milieu de la cour.
  - Aucun enfant ne doit rester debout durant le goûter, sauf si un animateur lui a donné une consigne.
  - Les enfants désignés peuvent participer au débarrassage des verres, des détritus et au compost.
  - Les animateurs doivent amener le goûter, le jerricane d'eau, les verres et le seau de compost au centre de la cour (bancs).

Entretien après le goûter :

- Passer un coup de balai pour nettoyer les sols.
- Essuyer et désinfecter les tables avec un mélange de vinaigre blanc et d'eau.
- Ranger le matériel de goûter à sa place.
- Vérifier que les sacs et vêtements des enfants sont correctement rangés.

Rappels importants :

- Vérifiez que tous les enfants ont été notés présents ou absents sur les listes.
- Assurez-vous que chaque enfant a mangé et bu suffisamment.
- En cas d'allergie ou de régime particulier, respectez les consignes des PAI.
- Rangez chaque chose à sa place après utilisation (local goûter, placards, etc.).
- Prévenez si les stocks de goûters pour PAI ou de produits ménagers sont faibles.
- Respectez les consignes liées au tri des déchets avec les enfants.

Rappel :

Garantir un espace organisé pour le bien-être et la sécurité de tous.

FONCTIONNEMENT

LES TACHES MÉNAGÈRES DE LA STRUCTURE

Cette check-list a pour objectif de maintenir une structure propre, organisée et fonctionnelle. Chaque tâche contribue à garantir un environnement sain et agréable pour les enfants, les familles et l'équipe.

Entretien hebdomadaire :

Nettoyage du frigo (15 minutes)

- Retirer tous les aliments et boissons du frigo.
- Vérifier la date de consommation de chaque aliment : jeter tout ce qui est périmé.
- Enlever les plaques et tiroirs de la porte.
- Désinfecter l'intégralité du frigo avec un mélange de vinaigre blanc, eau et bicarbonate.
- Remettre les aliments et boissons dans le frigo.
- Noter sur le tableau que le nettoyage a été effectué.

Check-up des sanitaires (10 minutes)

- Récupérer la clé au bureau.
- Vérifier que chaque distributeur de savon est rempli.
- Vérifier et remplacer si nécessaire :
  - Rouleaux de papier toilette.
  - Rouleaux d'essuie-main.
  - Mouchoirs dans chaque salle.
- Ranger la clé au bureau.
- Noter sur le tableau que le check-up a été fait.

Gestion des poubelles et tri avec les enfants :

- Organiser une activité de tri des poubelles avec les enfants le mercredi à 14h00 (peut être reprogrammé si les poubelles débordent).
- Expliquer aux enfants les consignes de tri et l'importance de chaque geste.
- Vérifier que chaque sac est correctement trié (recyclables, non-recyclables, verre, etc.).

Entretien après chaque activité :

- Passer un coup de balai pour nettoyer les sols de la salle.
- Passer un chiffon imbibé d'un mélange de vinaigre blanc et eau sur les tables d'activités.
- S'assurer que la salle est propre et prête pour la prochaine utilisation.

Entretien quotidien :

Lessive :

- Vérifier chaque matin s'il y a de la lessive en attente.
- Faire une lessive si nécessaire :
  - Utiliser la lessive éco-certifiée (ne pas surdoser car elle est concentrée).
  - Laver le linge des enfants en programme rapide (15 minutes).
  - Laver les draps une fois par semaine.
  - Laver le linge du ménage en programme quotidien (45 minutes).
- À la fin du cycle :
  - Fermer l'arrivée d'eau.
  - Étendre la lessive.

Rappels importants :

- Merci de ranger chaque chose à sa place après utilisation (local ménage, meuble linge, etc.).
- Prévenir lorsque vous n'avez presque plus de produits ménagers.
- Utiliser les lingettes selon leur usage prévu.
- Signaler sur le tableau toutes les tâches effectuées pour un suivi optimal.
- Respecter les consignes liées aux produits utilisés (mélange écologique recommandé).

Rappel :

Garantir un espace organisé pour le bien-être et la sécurité de tous.

Conclusion

Un accueil de loisirs ou périscolaire est avant tout un lieu de vie, d'épanouissement, d'expérimentation et de découvertes pour les enfants. Il est essentiel de ne jamais perdre de vue cette mission première : offrir à chaque enfant un cadre bienveillant, ludique et stimulant.

Encadrer un centre de loisirs, c'est bien plus qu'un simple rôle d'animation. C'est un véritable engagement sur plusieurs plans :

- Un engagement **moral**, en adhérant pleinement au projet pédagogique et aux valeurs qu'il porte.
- Un engagement **intellectuel**, en enrichissant continuellement ses connaissances sur le développement de l'enfant et les besoins spécifiques de chacun.
- Un engagement **physique et humain**, en étant présent, disponible, et à l'écoute.

Travailler en équipe demande solidarité, communication, bienveillance et entraide. C'est ensemble, dans une dynamique collective, que nous pouvons offrir un accueil de qualité et donner du sens à notre action éducative.

Ce projet pédagogique est notre fil conducteur. Il nous rassemble, nous guide, et nous permet de construire un cadre commun. Il prendra vie à travers notre implication quotidienne, nos échanges, nos idées, et surtout, par notre volonté de toujours faire mieux pour les enfants que nous accueillons.